

Connexion Conique
Options Prothétiques

Les pièces prothétiques MIS sont conçues pour répondre à tous les besoins prothétiques et s'adaptent à tous les protocoles de travail établis. Les piliers sont disponibles dans une large gamme de hauteurs de couronnes, hauteurs gingivales, angulations et types de marge. MIS propose des solutions pour tous les types de restaurations.



Des renseignements supplémentaires peuvent être ajoutés à la description des produits sans préavis.
© MIS Implants Technologies Ltd. Tous droits réservés.

MIS® | MAKE IT SIMPLE*

*Faites-le simplement

Le système qualité de MIS est conforme à la norme de qualité internationale ISO 13485 : 2016 - Système de management de la qualité pour les dispositifs médicaux, à la directive 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux et au règlement de l'UE sur les dispositifs médicaux MDR 2017/745. Veuillez noter, que tous les produits ne sont pas enregistrés ou disponibles dans chaque pays/région.

Les manuels d'utilisation des produits MIS sont disponibles sur ce lien : <https://www.eifu.online/MIS>. Adobe Acrobat est nécessaire pour afficher le fichier IFU sur le site Web. Ce logiciel peut être téléchargé gratuitement à partir du site Web d'Adobe.

TABLE DES MATIÈRES

Dimensions
des Implants

P. 6-7

Options Prothétiques
Classées par Vis de
Cicatrisation

P. 8-16

Transferts
d'Empreintes

P. 17-18

Restaurations
Temporaires

P. 19-21

○ Piliers
temporaires

Restaurations Transvissées

P. 22-29

- Système CONNECT
- Système Multi-Unit
- Piliers semi-calcinables base Or

Prothèse Numérique

P. 30-37

- Système EZ-Base
- Ti-Base
- Analogues pour modèle imprimé
- ScanPost
- Ti-Blanks

Restaurations Scellées

P. 38-45

- Piliers pour prothèse scellée
- Piliers CPK

Restaurations Amovibles

P. 46-52

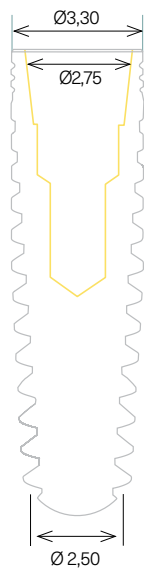
- Système LOCKiT
- Kits OT-Equator
- Système d'attachements boules

Vis Prothétiques

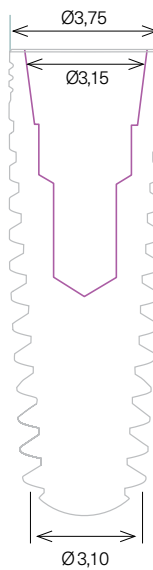
P. 52-53

Dimensions des Implants : C1

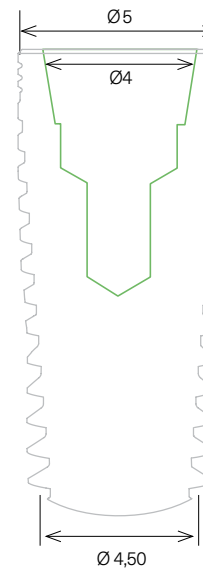
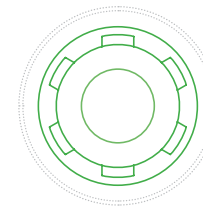
Plateforme
Étroite



Plateforme
Standard

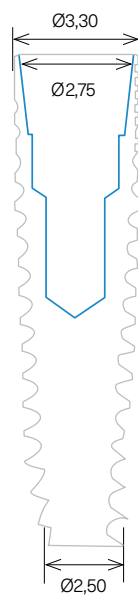


Plateforme
Large

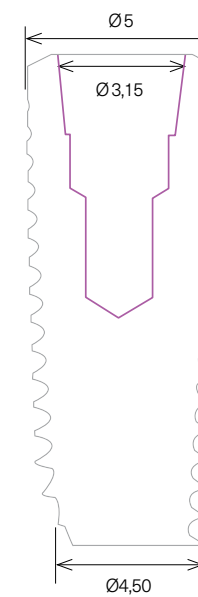
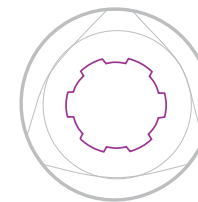
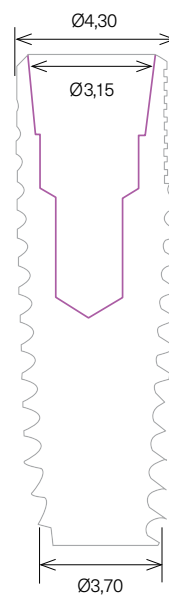
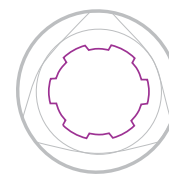
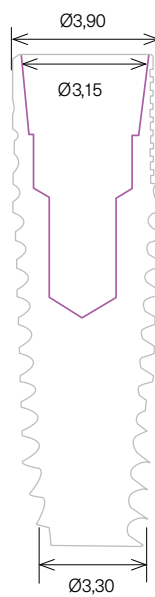
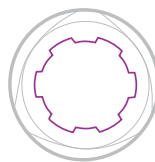


Dimensions des Implants : V3

Plateforme
Étroite



Plateforme
Standard



PLATEFORME
ÉTROITE

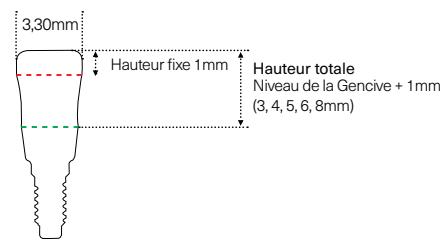
Options Prothétiques Classées par Vis de Cicatrisation
Implants C1/V3

Chaque tableau présente en premier la vis de cicatrisation, ses hauteurs disponibles et les options prothétiques correspondantes.

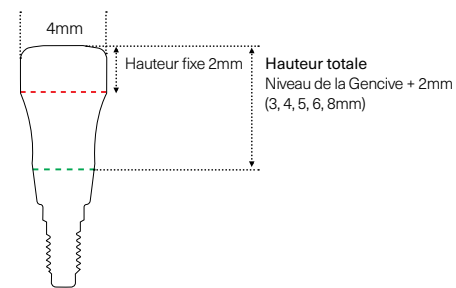
Les références produits **en gras** correspondent au produit présenté en haut de chaque colonne.

Les références articles **VN** concernent uniquement l'implant V3.

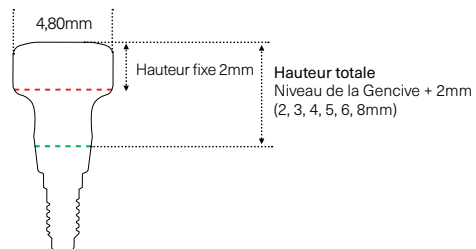
1. Vis de cicatrisation étroite



2. Vis de cicatrisation standard



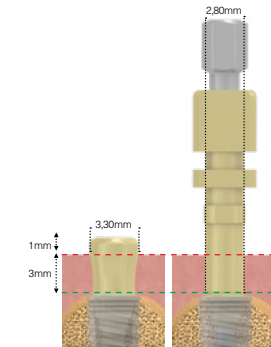
3. Vis de cicatrisation anatomique



1.

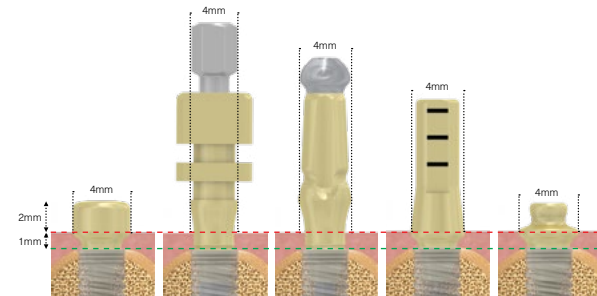
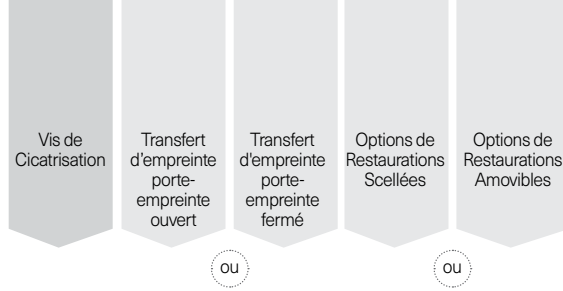
Vis de Cicatrisation

Transfert d'empreinte porte-
empreinte ouvert



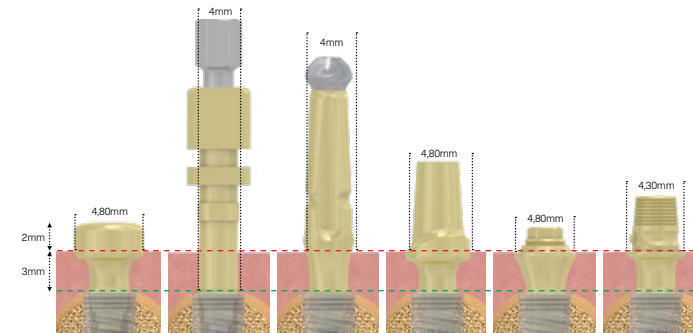
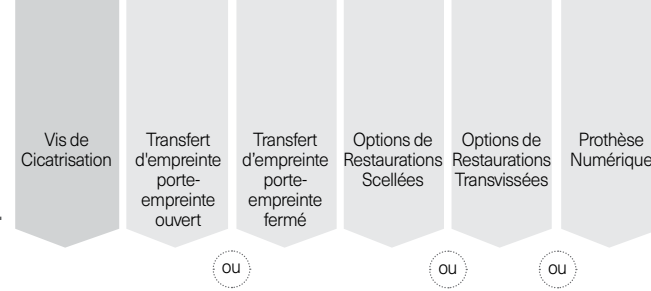
Hauteurs gingivales 3, 4, 5, 6, 8mm	CN-H0333	CN-IO335
		CN-IO405
		CN-IO331
	CN-H0433	CN-IO330
		VN-IO401
		VN-IO331
		VN-IO335
		CN-H0533
		CN-IO335
		CN-IO405
	CN-H0633	
	CN-H0833	

2.



Hauteurs gingivales 3, 4, 5, 6, 8mm	CN-HS340	CN-IO335 CN-IO405 CN-IO331 CN-IO330 VN-IO401 VN-IO405 VN-IO331 VN-IO335	CN-IC401 VN-IC401 CN-IC405 VN-IC405 CN-PF330 VN-PF340 CN-IT300 VN-IC400	CN-MAC10 VN-MC101 CK-NPK41 VK-NPK41 CK-NPK61 VK-NPK61	CK-NOE1 CN-B1330
	CN-HS440			CK-NPK42 VK-NPK42 CK-NPK62 VK-NPK62	CK-NOE2 CN-B2330
	CN-HS540		CN-IC401 VN-IC401 CN-IC405 VN-IC405 CN-PF330 VN-PF340	CK-NPK43 VK-NPK43 CK-NPK63 VK-NPK63 CN-MAC30 VN-MC103	CK-NOE3 CN-B3330
	CN-HS640	CN-IO335 CN-IO405 VN-IO335 VN-IO405		CK-NPK44 VK-NPK44 CK-NPK64 VK-NPK64	CK-NOE4 CN-B4330
	CN-HS840				CK-NOE5

3.



Hauteurs gingivales 2, 3, 4, 5, 6, 8mm	CN-HA248	CN-IO335 CN-IO405 CN-IO331 CN-IO330 VN-IO401 VN-IO405 VN-IO331 VN-IO335	CN-IC401 VN-IC401 CN-IC405 VN-IC405 CN-PF330 VN-PF340 CN-IT300 VN-IC400	CK-NIZ6 VK-NIZ6 CK-NIC6 VK-NIC6		CN-TB001 VN-TB001 CN-TB002 CN-IN060 VN-IN060
	CN-HA348			CN-AN001 VN-AT001 CN-AN010 VN-AT101 CN-AN020 VN-AT201 CK-NIZ1 VK-NIZ1 CK-NIC1 VK-NIC1	CN-GP010 CN-GPC10 VN-GPC10 CM-N1480	CN-TB015 VN-TB015 CN-TBF15 CN-IN160 VN-IN160 CN-EZB15 CN-LEZ15
	CN-HA448			CN-AT002 VN-AT002 CN-AT102 VN-AT102 CN-AT202 VN-AT202	CM-N2480	
	CN-HA548	CN-IO335 CN-IO405 CN-IO331 CN-IO330 VN-IO335 VN-IO405 VN-IO331 VN-IO401	CN-IC401 VN-IC401 CN-IC405 VN-IC405 CN-PF330 VN-PF340	CN-AN003 VN-AT003 CN-AN310 VN-AT103 CN-AN320 VN-AT203	CM-N3480	CN-TB030 VN-TB030 CN-TBF30 CN-IN360 VN-IN360
	CN-HA648	CN-IO335 VN-IO335 CN-IO405			CM-N4480	

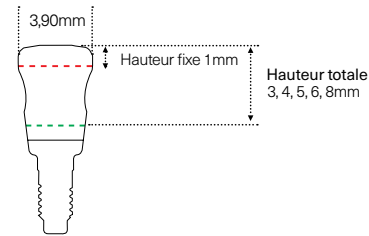
PLATEFORME
STANDARD

Options Prothétiques Classées par Vis de Cicatrisation
Implants C1/V3

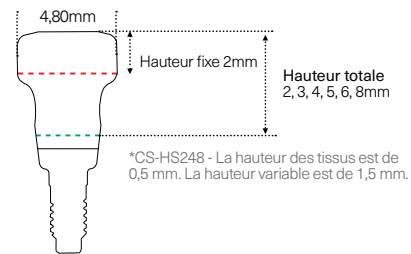
Chaque tableau présente en premier la vis de cicatrisation, ses hauteurs disponibles et les options prothétiques correspondantes.

Les références produits **en gras** correspondent au produit présenté en haut de chaque colonne.

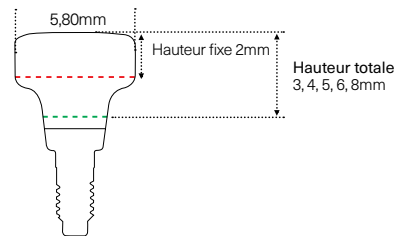
1. Vis de cicatrisation étroite



2. Vis de cicatrisation standard



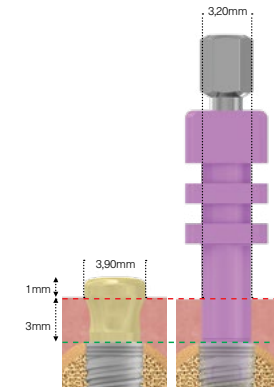
3. Vis de cicatrisation anatomique



1.

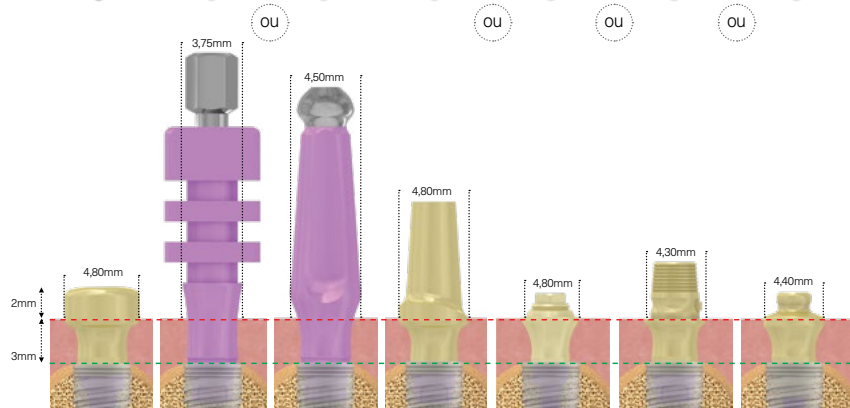
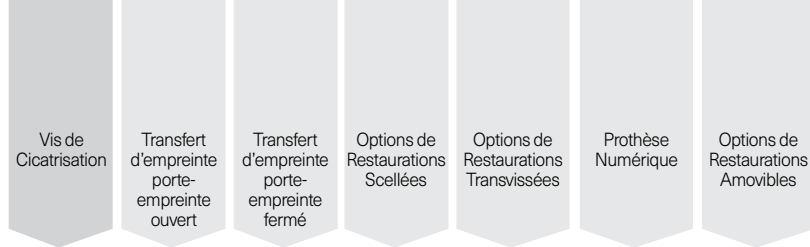
Vis de
Cicatrisation

Transfert
d'empreinte
porte-
empreinte
ouvert



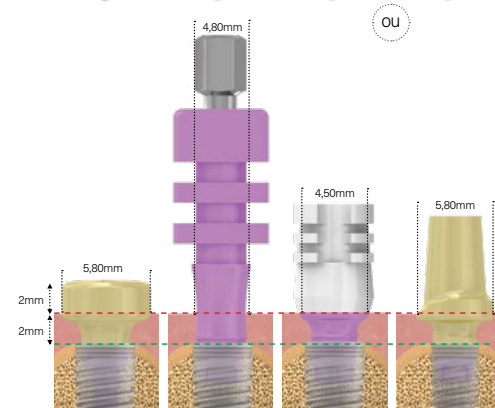
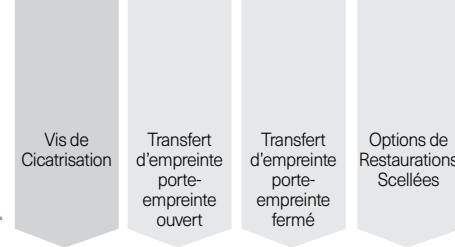
Hauteurs gingivales 3, 4, 5, 6, 8mm	CS-H0339	CS-IO395 CS-IO391
	CS-H0439	
	CS-H0539	CS-IO395
	CS-H0639	
	CS-H0839	

2.



Hauteurs gingivales 3, 4, 5, 6, 8mm	CS-HS248	CS-I0375 CS-IO485 CS-I0391 CS-I0395	CS-IC481 CS-IC485 CS-PF375 CS-IT300	CK-SIZ6 CK-SIC6		CS-TB001 CS-IN060 CS-TB002	
	CS-HS348			CS-A0010 CS-A1510 CS-A2510 CS-MAC10 CK-CPK41 CK-CPK61 CK-CPK81 CK-SIZ1 CK-SIC1	CM-S1480 CS-GPC10 CS-GP010	CS-TB015 CS-IN160 CS-TBF15 CS-EZB15 CS-LEZ15	CK-SOE1 CS-B1375
	CS-HS448			CS-AT002 CS-AT152 CS-AT252 CK-CPK42 CK-CPK62 CK-CPK82	CM-S2480		CK-SOE2 CS-B2375
	CS-HS548		CS-IC481 CS-IC485 CS-PF375	CS-MC103 CS-A0030 CS-A1530 CS-A2530 CK-CPK43 CK-CPK63 CK-CPK83	CM-S3480	CS-TB030 CS-TBF30 CS-IN360	CK-SOE3 CS-B3375
	CS-HS648	CS-IO485 CS-I0395	CS-IC485 CS-PF375	CK-CPK44 CK-CPK64 CK-CPK84	CM-S4480		CK-SOE4 CS-B4375
	CS-HS848				CM-S5480		CK-SOE5 CS-B5375

3.



Hauteurs gingivales 2, 3, 4, 5, 6, 8mm	VS-HS358	CS-I0375 CS-IO485 CS-I0391 CS-I0395	CS-IC481 CS-IC485 CS-PF375 CS-IT300	VS-AT001 CS-AN151 CS-AN251 VS-MC101 VK-CPK61 VK-CPK81
	VS-HS458		CS-IC481 CS-IC485 CS-IT300 CS-PF375	VS-AT002 VS-AT152 VS-AT252 VK-CPK62 VK-CPK82
	VS-HS558			VS-AT003 VS-AT153 VS-AT253 VS-MC103 VK-CPK63 VK-CPK83
	VS-HS658	CS-IO485 CS-I0395		VK-CPK64 VK-CPK84
	VS-HS858			

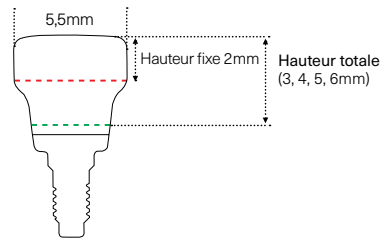
PLATEFORME LARGE

Options Prothétiques Classées par Vis de Cicatrisation Implant C1

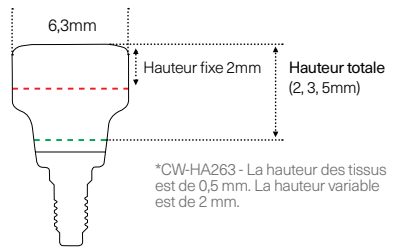
Chaque tableau présente en premier la vis de cicatrisation, ses hauteurs disponibles et les options prothétiques correspondantes.

Les références produits **en gras** correspondent au produit présenté en haut de chaque colonne.

1. Vis de cicatrisation standard

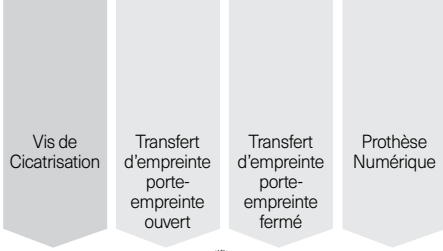


2. Vis de cicatrisation anatomique

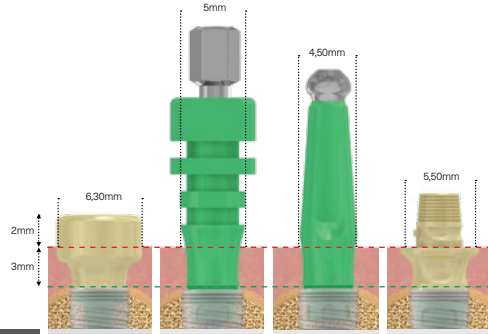


	Vis de Cicatrisation	Transfert d'empreinte porte-empreinte ouvert	Transfert d'empreinte porte-empreinte fermé	Options de Restaurations Scellées	Options de Restaurations Transvissées	Options de Restaurations Amovibles
		OU		OU	OU	
		5mm	4,50mm	5,50mm	4,80mm	5mm
		2mm				
		2mm				
	CW-HS355	CW-IO500 CW-IO555 CW-IO501 CW-IO505	CW-IC551 CW-IC555 CW-IT300 CW-PF500	CW-AT001 CW-AN151 CW-SMAC1 CK-WPK61 CK-WPK81	CW-GP010 CW-GPC10 CM-W1480	CK-WOE1 CW-B1500
	CW-HS455			CW-AT002 CW-AT152 CW-AT252 CK-WPK62		
	CW-HS555		CW-IC551 CW-IC555 CW-PF500	CW-AT003 CW-AT153 CW-AT253 CW-MC103 CK-WPK63 CK-WPK64	CM-W3480	CK-WOE3 CW-B3500
	CW-HS655					
Hauteurs gingivales 3, 4, 5, 6mm						

2.



OU



Hauteurs gingivales 2, 3, 5mm	CW-HA263	CW-I0500 CW-I0555 CW-I0501 CW-I0505	CW-IC551 CW-IC555 CW-PF500 CW-IT300	CW-TB001 CW-TB002
	CW-HA363			CW-TB015 CW-TBF15
	CW-HA563		CW-IC551 CW-IC555 CW-PF500	CW-TB030 CW-TBF30

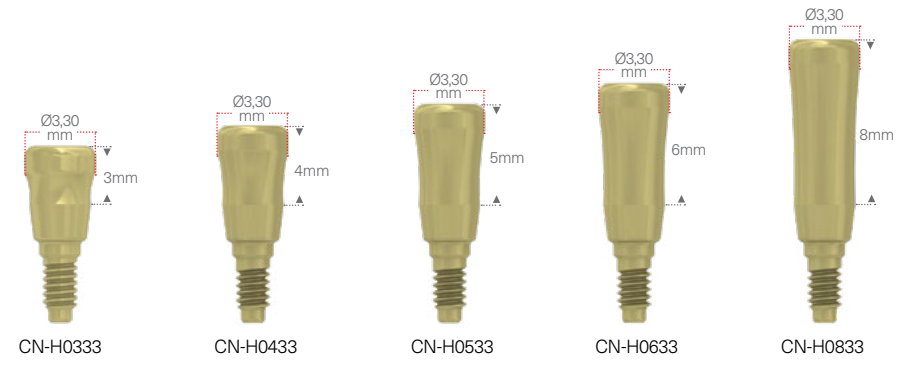
Vis de cicatrisation

Plateforme Étroite

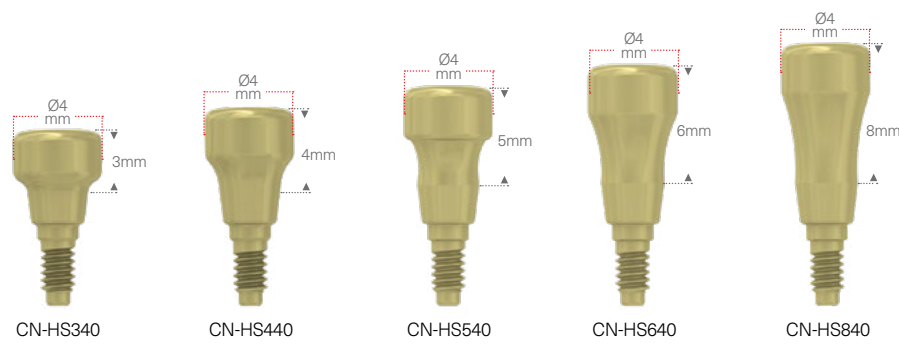
i Couple de serrage : 20-25 Ncm

V3/C1
Hauteur 2mm 3mm 4mm 5mm 6mm 8mm

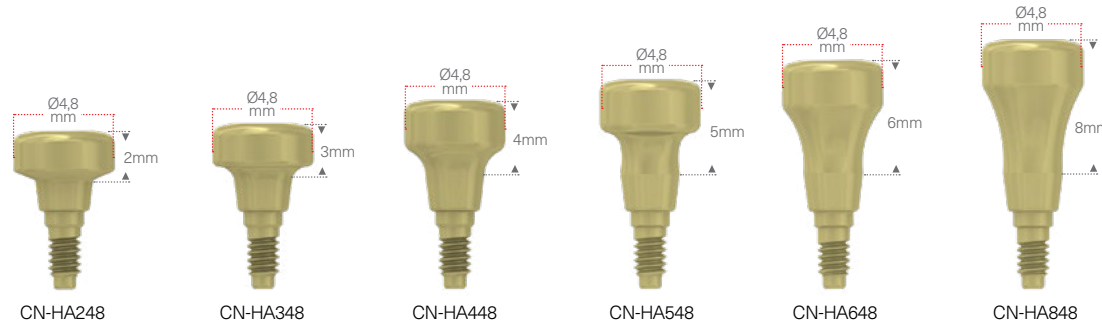
Etroit Ø3,3



Standard Ø4



Anatomique Ø4,8



Vis de cicatrisation

Plateforme Standard

i Couple de serrage : 20-25 Ncm

Etroit Ø3,9

Standard Ø4,8

Anatomique Ø5,8

V3/C1 Hauteur 2mm

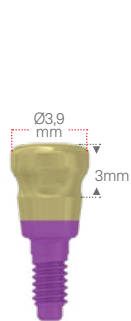
V3/C1 3mm

V3/C1 4mm

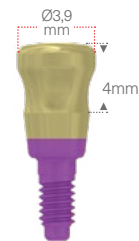
V3/C1 5mm

V3/C1 6mm

V3/C1 8mm



CS-H0339



CS-H0439



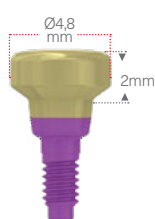
CS-H0539



CS-H0639



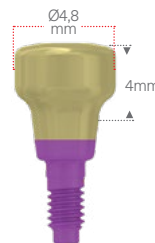
CS-H0839



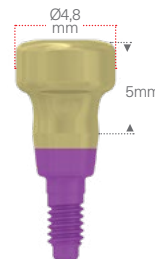
CS-HS248



CS-HS348



CS-HS448



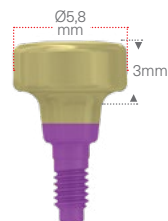
CS-HS548



CS-HS648



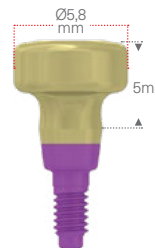
CS-HS848



VS-HS358



VS-HS458



VS-HS558



VS-HS658



VS-HS858

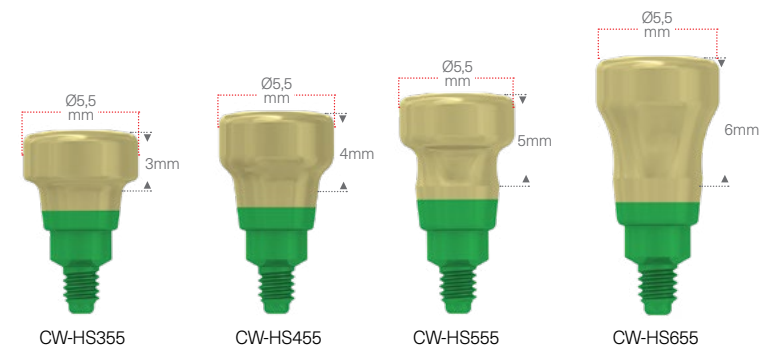
Vis de cicatrisation

Plateforme Large

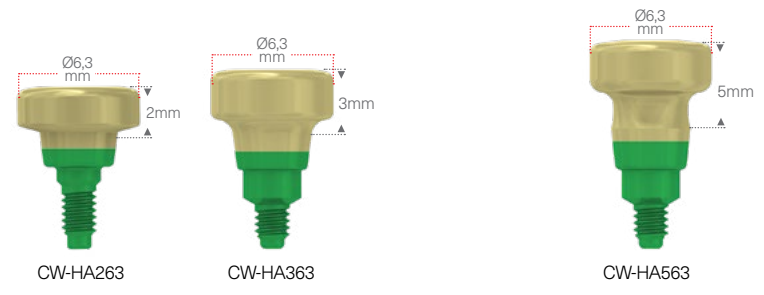
i Couple de serrage : 20-25 Ncm

Hauteur	2mm	3mm	4mm	5mm	6mm	8mm
---------	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Standard Ø5,5



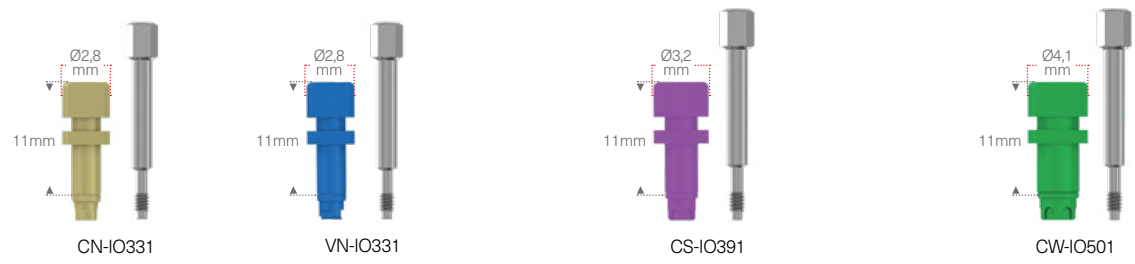
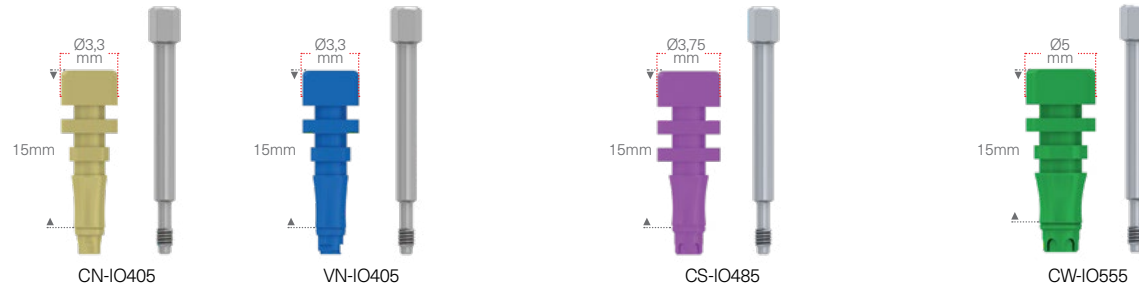
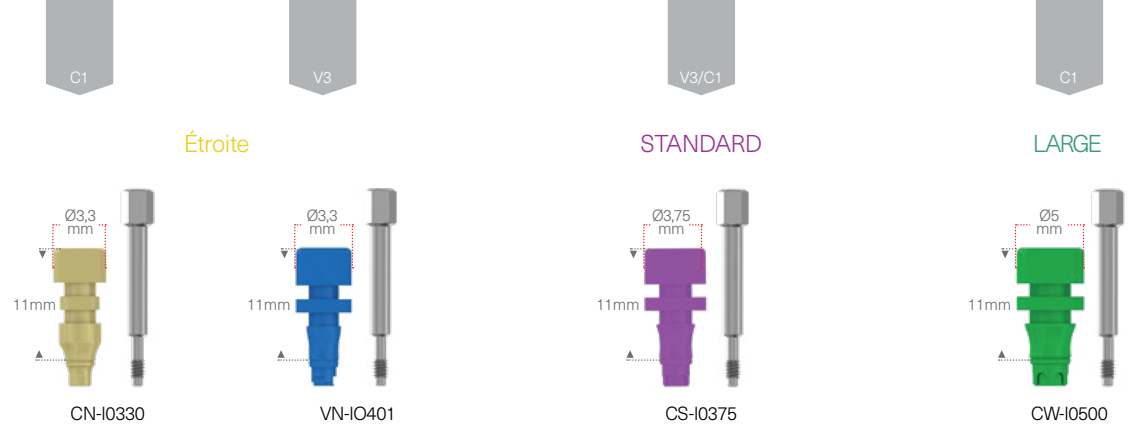
Anatomique Ø6,3



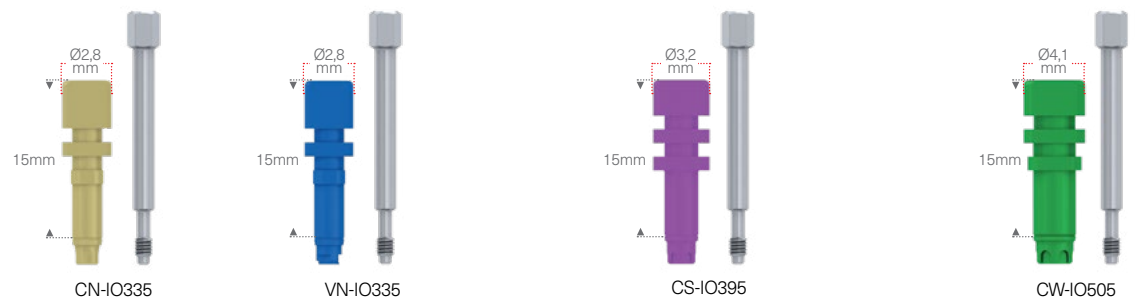
Transferts d'Empreintes

i Couple de serrage : 20-25 Ncm

Transfert d'empreinte pour porte-empreinte ouvert



Transfert d'empreinte Étroit pour porte-empreinte ouvert



Transferts d'Empreintes

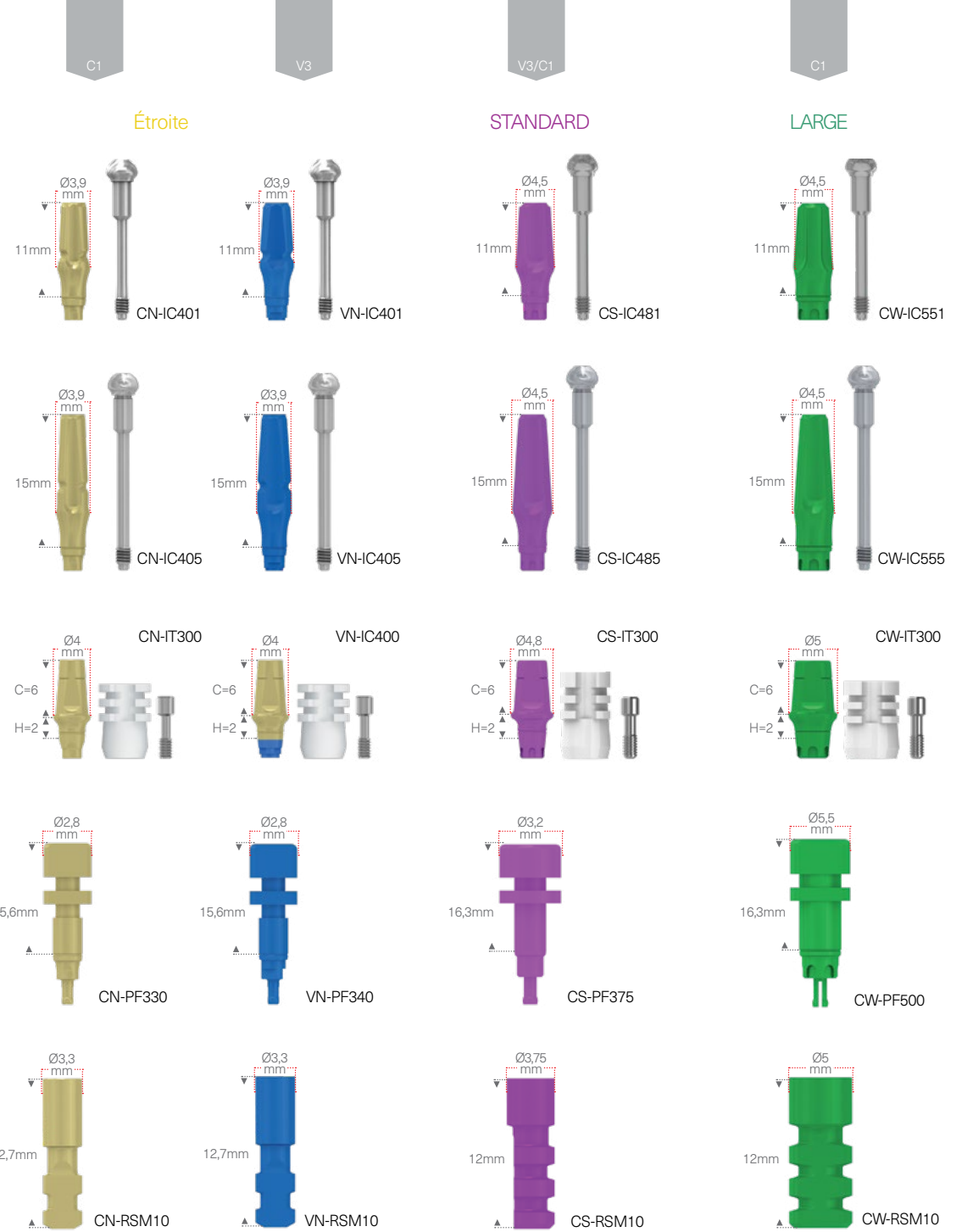
i Couple de serrage : 20-25 Ncm

Transfert d'empreinte pour porte-empreinte fermé

Transfert d'empreinte pour porte-empreinte fermé

Transfert à clipser pour porte-empreinte fermé

Analogue d'implant



Restaurations Temporaires

Piliers Temporaires Rotationnel

i Couple de serrage :
20-25 Ncm

V3/C1

ÉTROITE

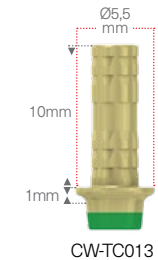
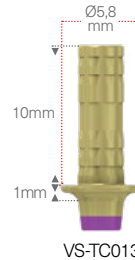
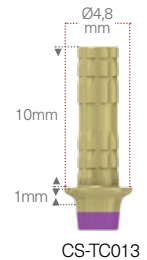
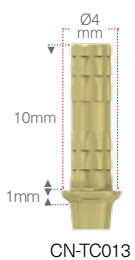
V3/C1

STANDARD

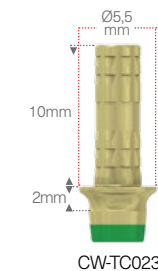
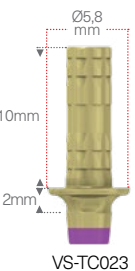
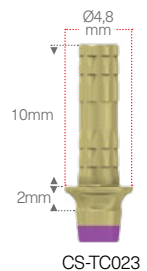
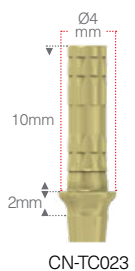
C1

LARGE

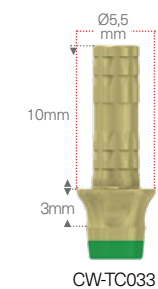
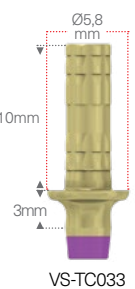
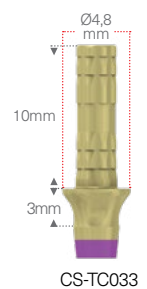
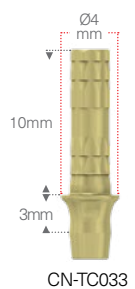
H1



H2



H3



Restaurations Temporaires

Piliers temporaires
Anti-rotationnel

i Couple de serrage :
20-25 Ncm

C1

V3

V3/C1

V3/C1

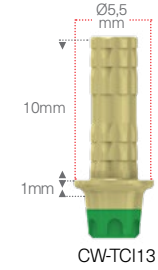
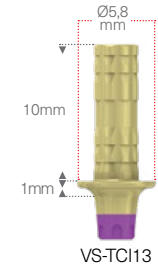
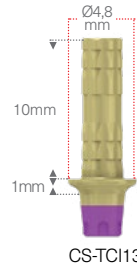
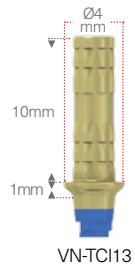
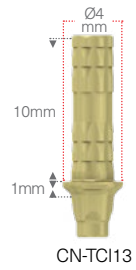
C1

ÉTROITE

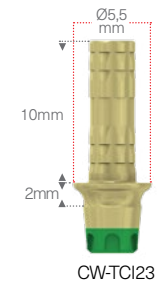
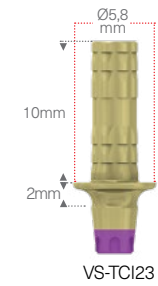
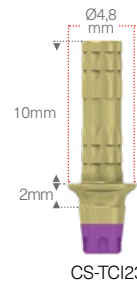
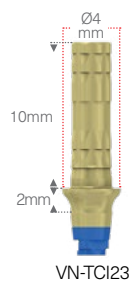
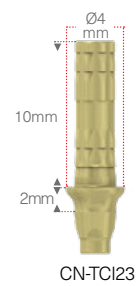
STANDARD

LARGE

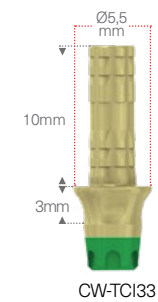
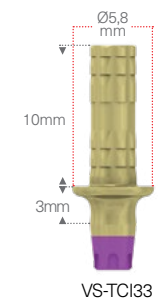
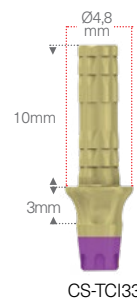
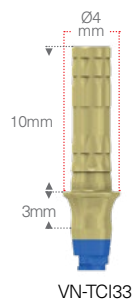
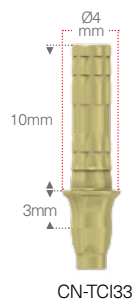
H1



H2



H3



Restaurations Temporaires

Piliers temporaires PEEK



Couple de serrage : 20-25 Ncm

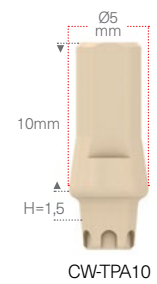
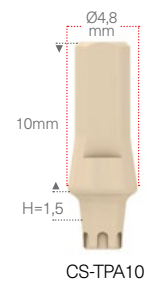
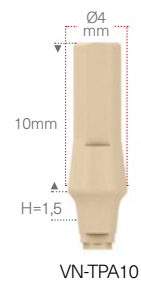
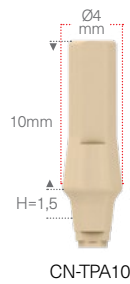


ÉTROITE

STANDARD

LARGE

H1



H2



Restaurations Transvissées

Système CONNECT

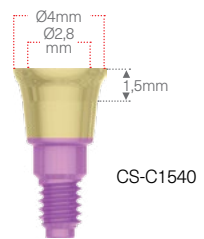
Ø4mm

i Couple de serrage : 30 Ncm

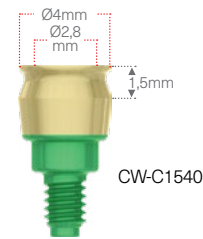
H=1,5



CN-C2040

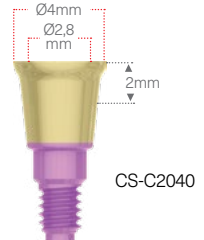


CS-C1540

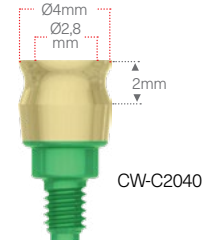


CW-C1540

H=2

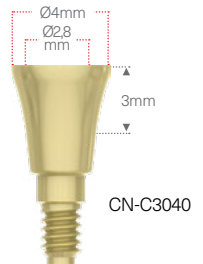


CS-C2040

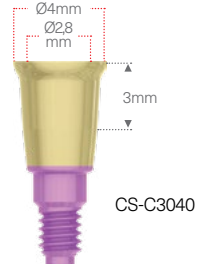


CW-C2040

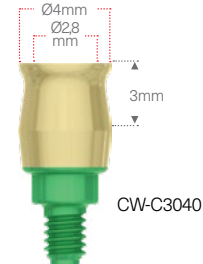
H=3



CN-C3040

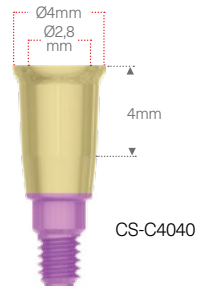


CS-C3040

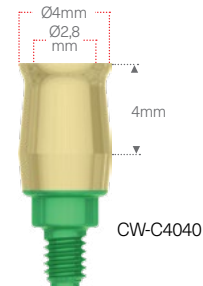


CW-C3040

H=4



CS-C4040



CW-C4040

ÉTROITE

STANDARD

LARGE

V3/C1

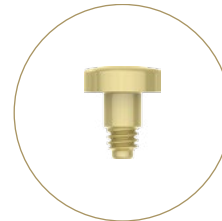
V3/C1

C1

Composants du système CONNECT

Ø4mm

Vis de cicatrization



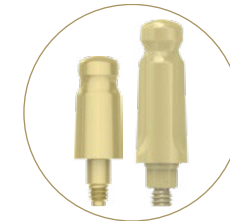
MM-H0540
MM-H1540
MM-H3040

Analogue



MM-RSM41

Transfert d'empreinte
porte-empreinte fermé,
rotationnel / anti-rotationnel
Requiert la clé MT-IT100



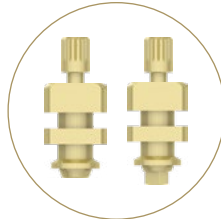
○ MM-IC040
○ MM-ICI40

Transfert d'empreinte long
pour porte-empreinte ouvert,
rotationnel / anti-rotationnel



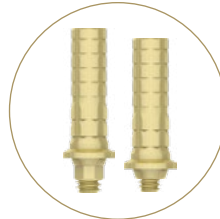
○ MM-IO011
○ MM-IOI11

Transfert d'empreinte court
pour porte-empreinte ouvert,
rotationnel / anti-rotationnel



○ MM-IO040
○ MM-IOI40

Pilier temporaire
rotationnel / anti-rotationnel



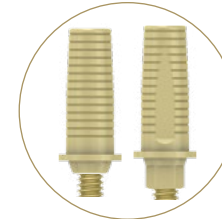
○ MM-TC041
○ MM-TCI41

Pilier définitif avec rattrapage
d'axe, rotationnel /
anti-rotationnel, hauteur 6mm



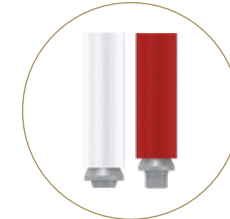
○ MM-CE046
○ MM-CEI46

Pilier définitif sans rattrapage
d'axe, rotationnel /
anti-rotationnel, hauteur 8mm



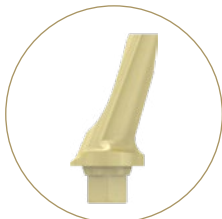
○ MM-CF048
○ MM-CFI48

Pilier semi-calcinable
chrome cobalt,
rotationnel / anti-rotationnel



○ MM-CCR04
○ MM-CCRI4

Pilier angulé scellé, 20°
anti-rotationnel



MM-AN204

ScanPost,
rotationnel / anti-rotationnel



MM-SP104

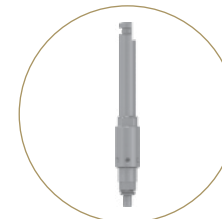
Analogue pour
modèle imprimé



MM-MAN40

Outils :

Porte-pilier pour
contre angle



MT-CLM21- Long
MT-CSM21- Court

Porte-pilier
pour manuel/clé



MT-CLR21- Long
MT-CSR21- Court

Restaurations Transvissées

Système CONNECT

Ø5,7mm

i Couple de serrage : 30 Ncm

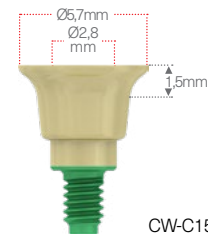
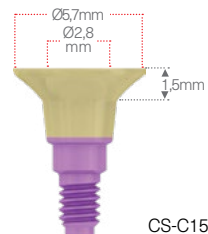
V3/C1

C1

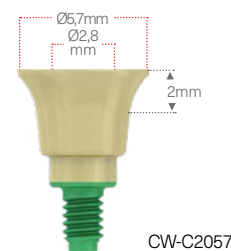
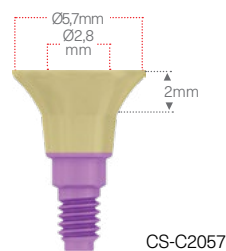
STANDARD

LARGE

H=1,5



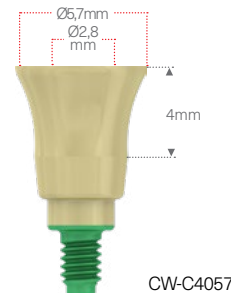
H=2



H=3



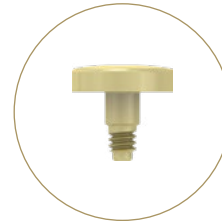
H=4



Composants du système CONNECT

Ø5,7mm

Vis de cicatrisation



MM-H0557
MM-H1557
MM-H3057

Analogue



MM-RSM57

Transfert d'empreinte
porte-empreinte fermé,
rotationnel / anti-rotationnel
Requiert la clé MT-IT100



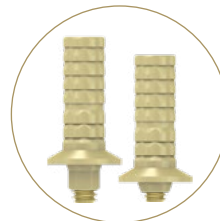
○ MM-IC057
○ MM-ICI57

Transfert d'empreinte,
porte-empreinte ouvert,
rotationnel / anti-rotationnel



○ MM-IO057
○ MM-IOI57

Pilier temporaire
rotationnel / anti-rotationnel



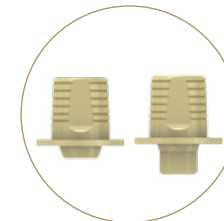
○ MM-TC057
○ MM-TCI57

Pilier définitif avec rattrapage
d'axe, rotationnel /
anti-rotationnel, hauteur 6mm



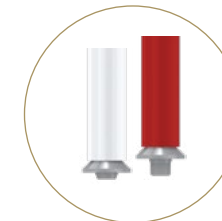
○ MM-CE056
○ MM-CEI56

Pilier définitif sans rattrapage
d'axe, rotationnel /
anti-rotationnel, hauteur 8mm



○ MM-CF054
○ MM-CFI54

Pilier semi-calcinable
chrome cobalt,
rotationnel / anti-rotationnel



○ MM-CCR05
○ MM-CCR15

ScanPost,
rotationnel / anti-rotationnel



MM-SP105

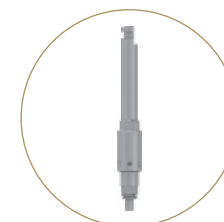
Analogue pour
modèle imprimé



MM-MAN57

Outils :

Porte-pilier pour
contre angle



MT-CLM21- Long
MT-CSM21- Court

Porte-pilier
pour manuel/clé



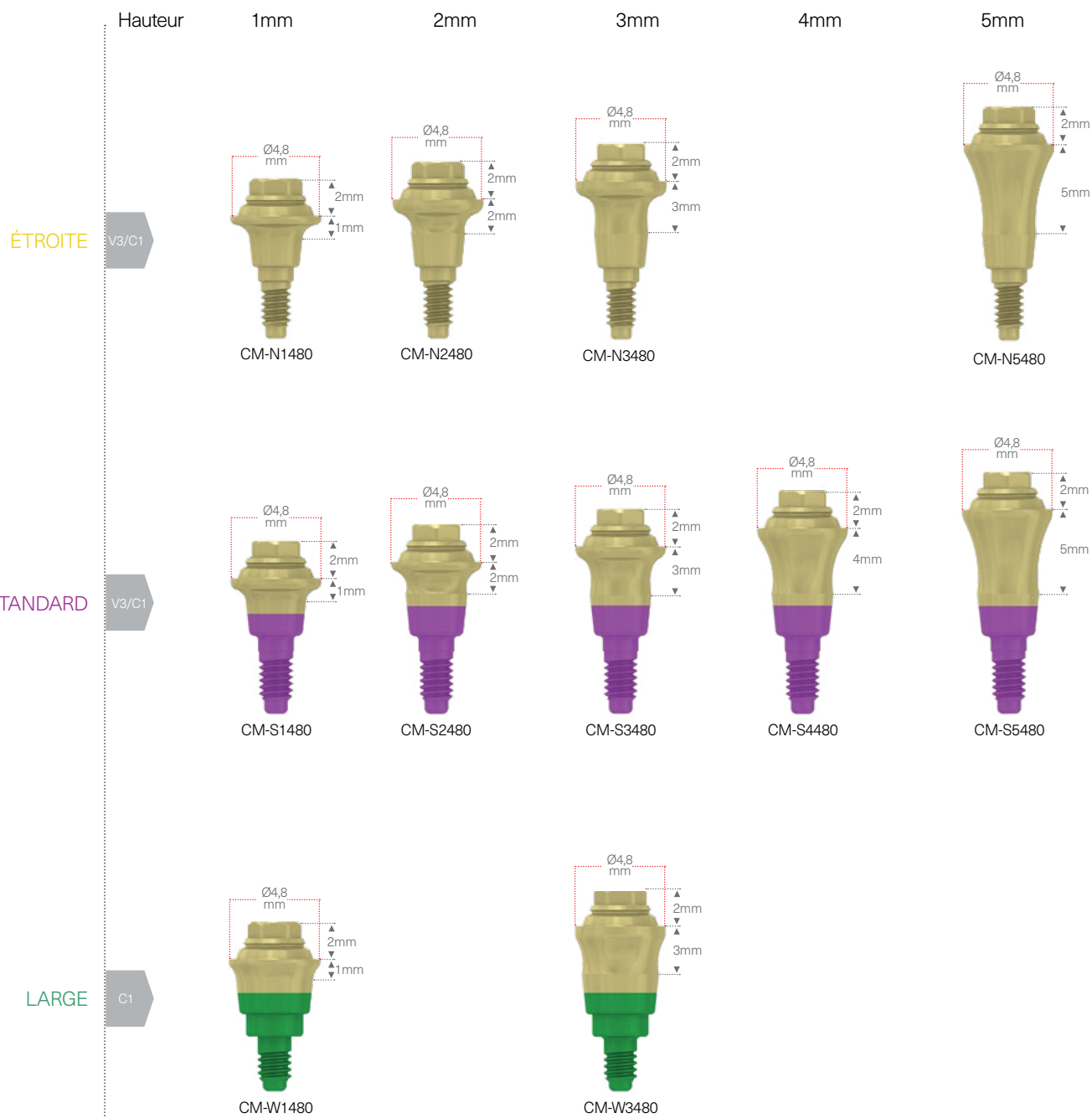
MT-CLR21- Long
MT-CSR21- Court

Restaurations Transvissées

Système Multi-Unit

Piliers droit

i Couple de serrage : 30 Ncm



Restaurations Transvissées

Système Multi-Unit

Piliers angulé,
17° et 30°

i Couple de serrage : 20 Ncm

NARROW

V3

C1

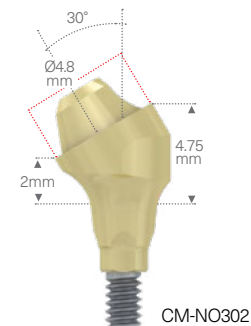
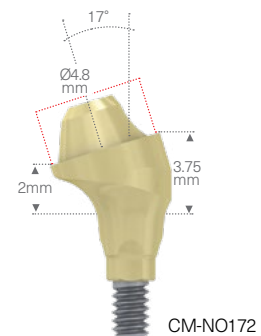
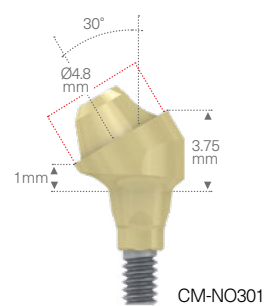
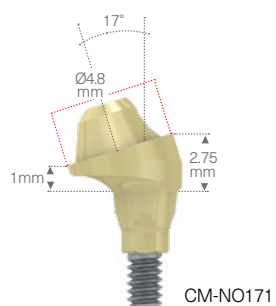
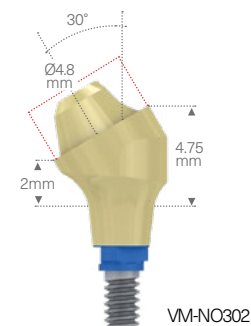
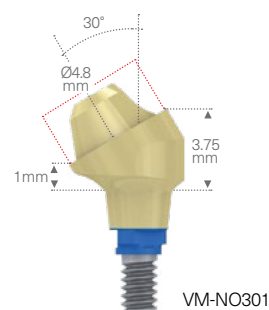
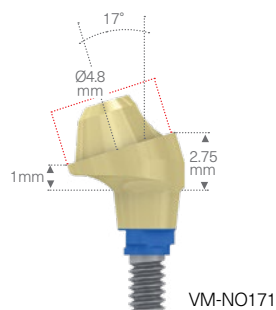
NARROW

C1

Hauteur

1mm

2mm



Restaurations Transvissées

Système Multi-Unit

Piliers angulé, 17° et 30°

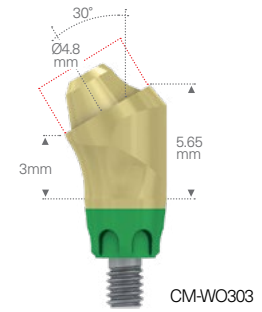
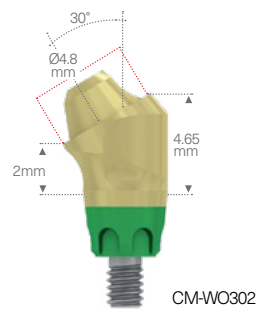
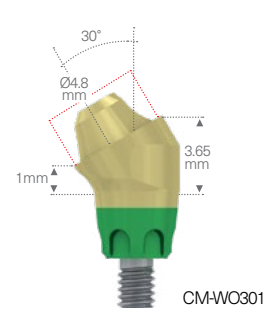
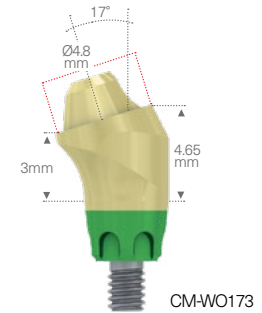
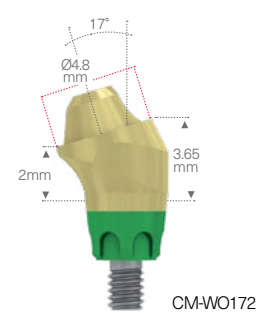
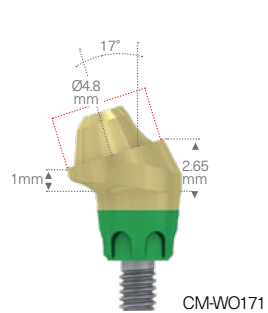
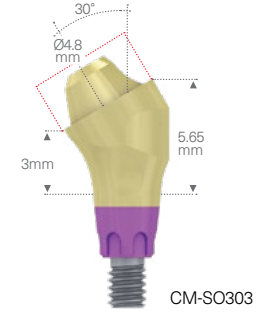
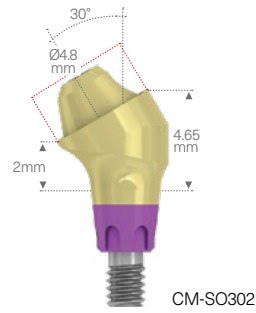
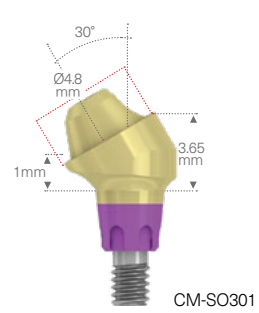
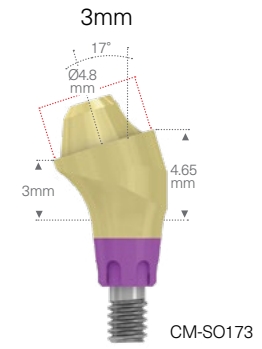
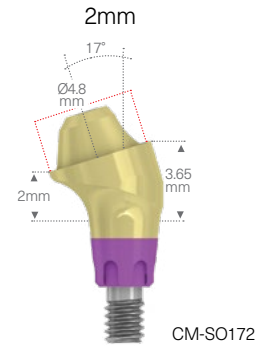
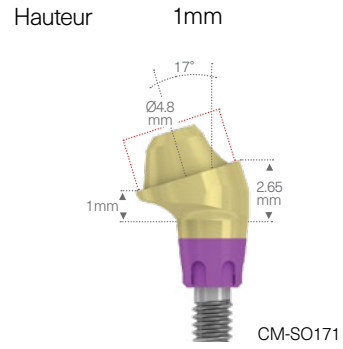
i Couple de serrage : 20 Ncm

STANDARD

V3/C1

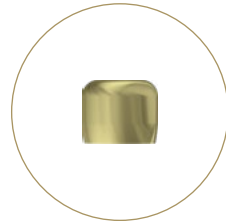
LARGE

C1



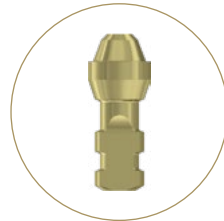
Composants du système Multi-Unit

Capuchon de protection



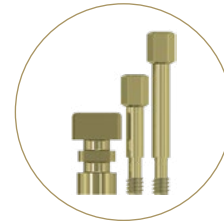
MU-H4480

Analogue



MU-RSM48

Transfert d'empreinte pour
porte-empreinte ouvert



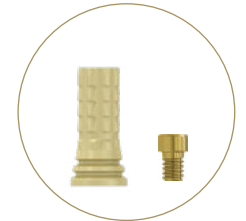
MU-I0480

Transfert d'empreinte pour
porte-empreinte fermé



MU-IT480

Pilier temporaire



MU-TO480

Pilier calcinable



MU-CP048

Pilier pour barre Or



MU-BGC48

Pilier semi-calcinable Or



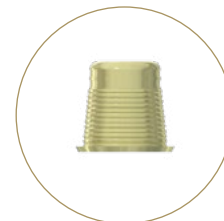
MU-MG480

Ti-Base Multi-Unit



MU-CC480

Ti-Base Multi-Unit



MU-CC481

ScanPost



MU-SP102

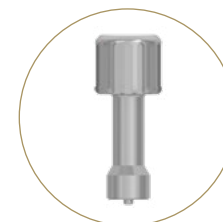
Analogue pour
modèle imprimé



MU-MAN10

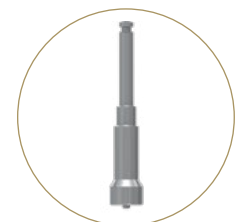
Outils :

Tournevis Multi-Unit droit



MT-MURL2 - Long
MT-MURS2 - Court

Tournevis contre-angle
Multi-Unit droit



MT-MUML2 - Long
MT-MUMS2 - Court

Restaurations Transvissées

Piliers semi-calcinables base Or



Couple de serrage : 20-25 Ncm

Pilier semi-calcinable sur base or, anti-rotationnel

Pilier semi-calcinable sur base or, rotationnel



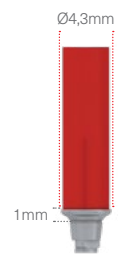
ÉTROITE

STANDARD

LARGE



CN-GPC10



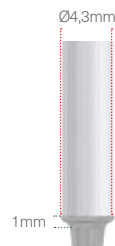
VN-GPC10



CS-GPC10



CW-GPC10



CN-GP010



CS-GP010



CW-GP010

Prothèse Numérique

Système EZ-Base

i Couple de serrage : 20-25 Ncm

Pilier EZ-Base

Pilier EZ-Base modifiable

C1

V3

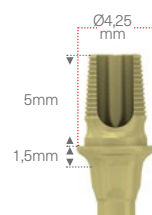
V3/C1

C1

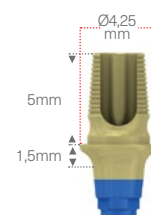
ÉTROITE

STANDARD

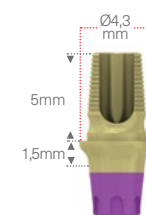
LARGE



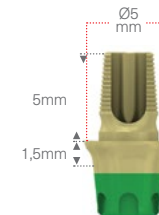
CN-EZB15



VN-EZB15



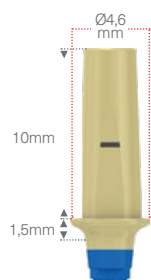
CS-EZB15



CW-EZB15



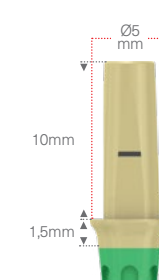
CN-LEZ15



VN-LEZ15



CS-LEZ15



CW-LEZ15

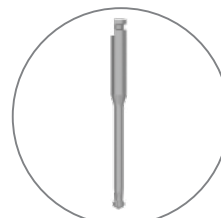
Composants du système EZ-Base

Tournevis manuel ou clés à cliquet/dynamo pour puits de serrage angulé

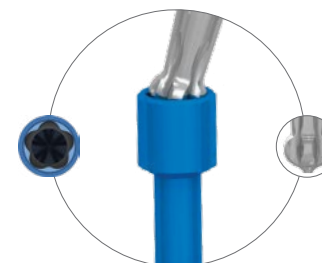


MT-ELR10 - Long
MT-ESR10 - Court

Tournevis contre-angle pour puits de serrage angulé



MT-ELM10 - Long
MT-ESM10 - Court



La conception unique de la vis et de l'embout du tournevis permet de rattraper les axes jusqu'à 20°.

Prothèse Numérique

Ti-Base Anti-rotationnel

i Couple de serrage :
30 Ncm

C1

V3

V3/C1

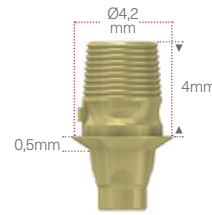
C1

ÉTROITE

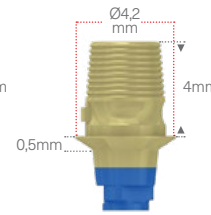
STANDARD

LARGE

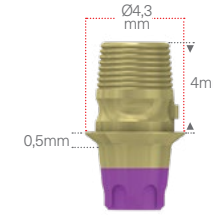
H=0,5



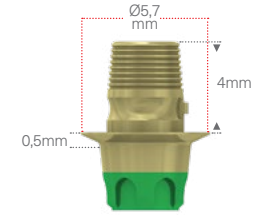
CN-TB001



VN-TB001

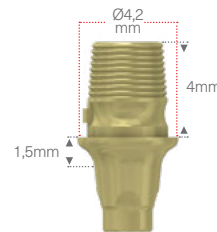


CS-TB001

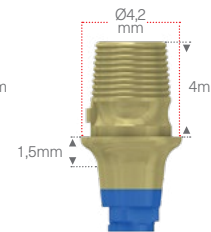


CW-TB001

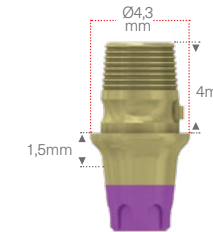
H=1,5



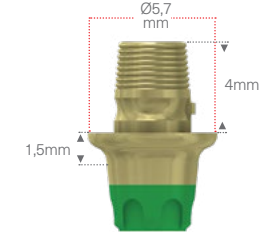
CN-TB015



VN-TB015



CS-TB015

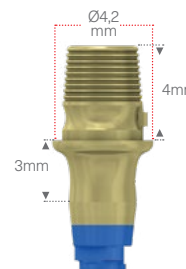


CW-TB015

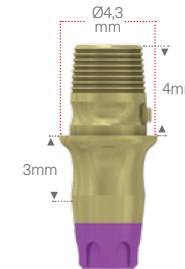
H=3



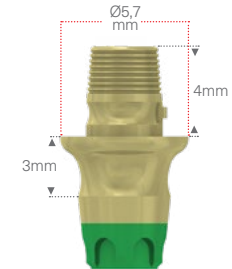
CN-TB030



VN-TB030



CS-TB030



CW-TB030

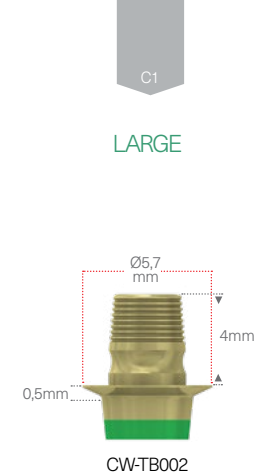
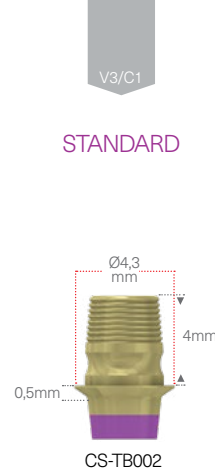
Prothèse Numérique

Ti-Base Rotationnel

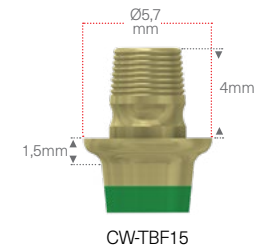
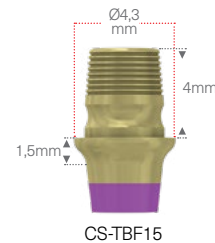


Couple de serrage :
30 Ncm

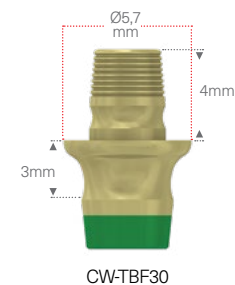
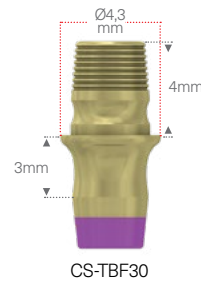
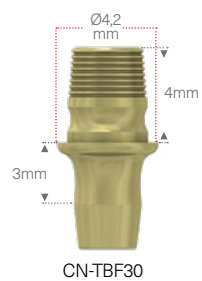
H=0,5



H=1,5



H=3

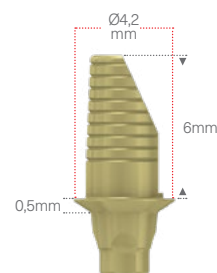


Prothèse Numérique

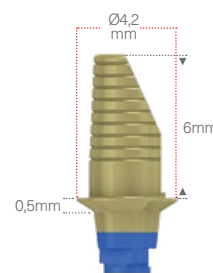
Ti-Base,
esthétique
pour incisives
Anti-rotationnel

i Couple de serrage :
30 Ncm

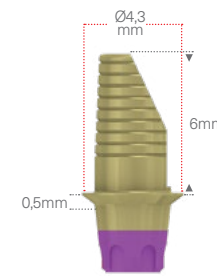
H=0,5



CN-IN060

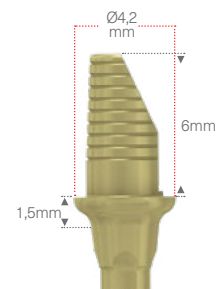


VN-IN060

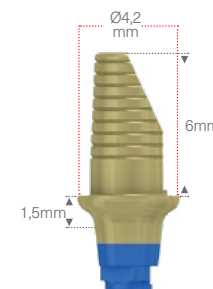


CS-IN060

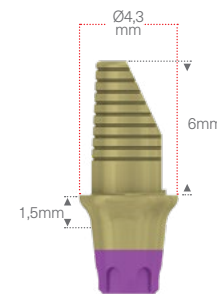
H=1,5



CN-IN160

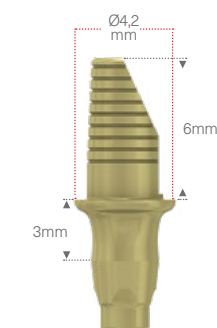


VN-IN160

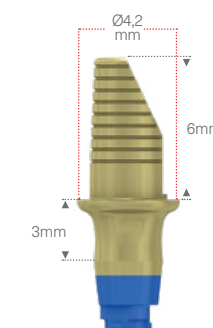


CS-IN160

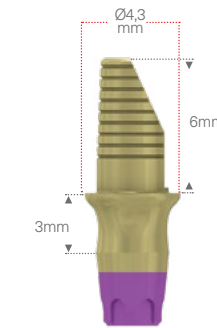
H=3



CN-IN360



VN-IN360



CS-IN360

C1

V3

V3/C1

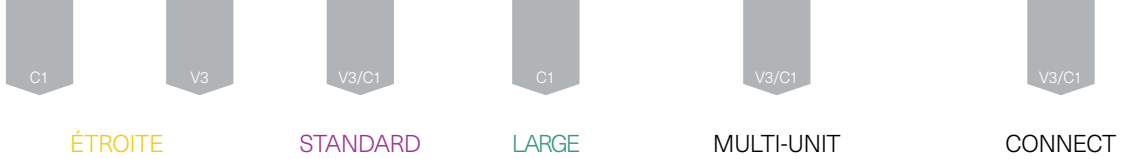
ÉTROITE

STANDARD

Prothèse Numérique

Analogues pour modèle imprimé

i Couple de serrage :
15 Ncm



Prothèse Numérique
ScanPost

i Couple de serrage :
20 Ncm

C1

V3

V3/C1

C1

V3/C1

V3/C1

ÉTROITE

STANDARD

LARGE

MULTI-UNIT

CONNECT



CN-SP102



VN-SP102



CS-SP102



CW-SP102



MU-SP102



MM-SP104



MM-SP105

Prothèse Numérique
Ti-Blanks

i Couple de serrage :
30 Ncm

Ø9

Ø12

Amann Girrbach
Ø12

Analogues de fraisage



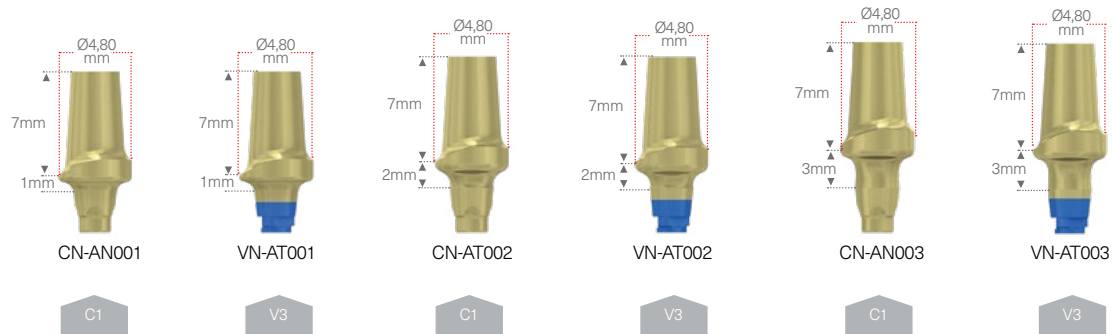
Restaurations Scellées

Piliers pour prothèse scellée

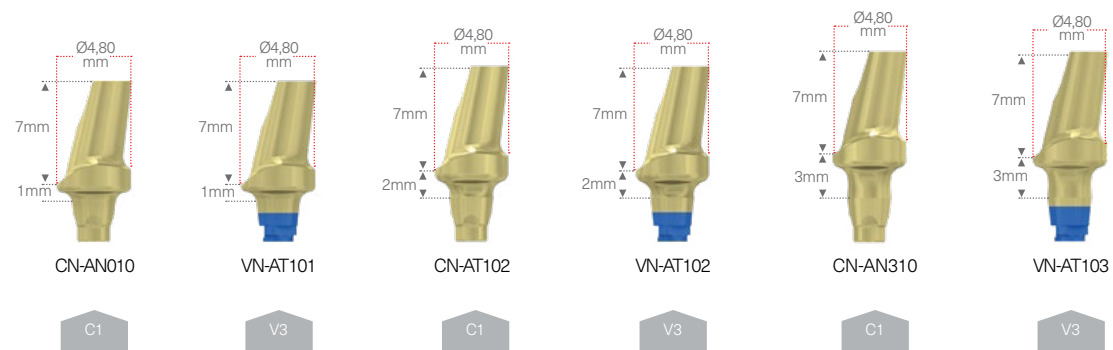
i Couple de serrage : 30 Ncm

ÉTROITE

0°



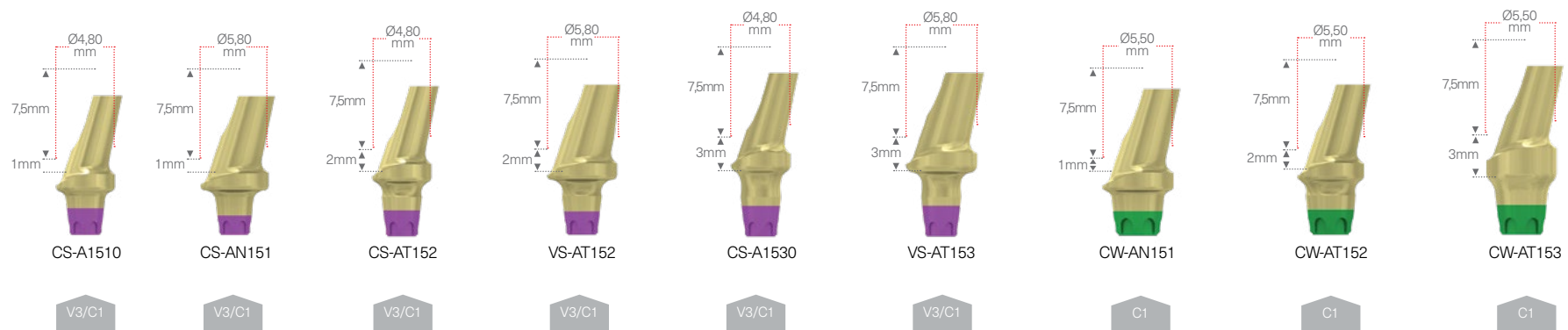
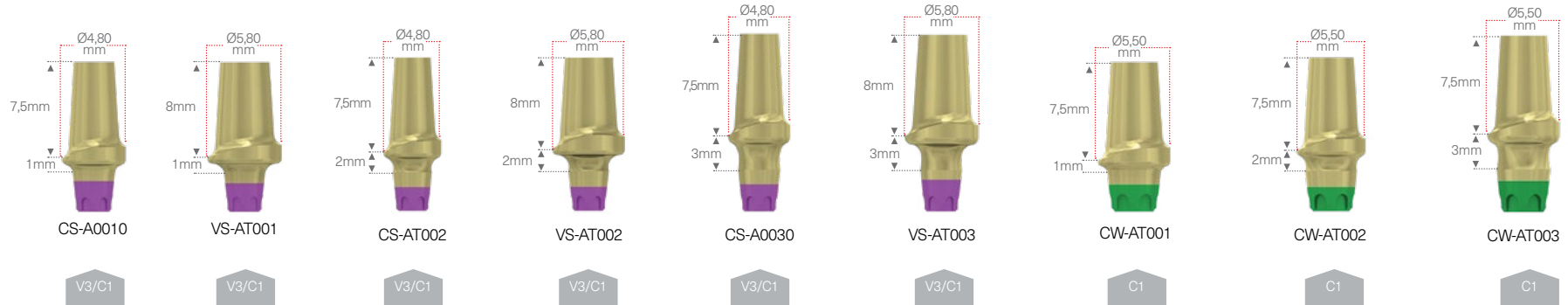
10°



15°

STANDARD

LARGE



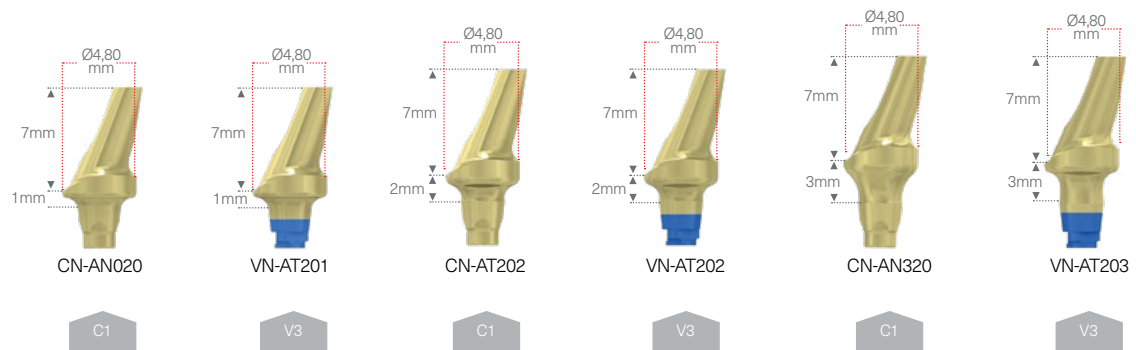
Restaurations Scellées

Piliers pour prothèse scellée

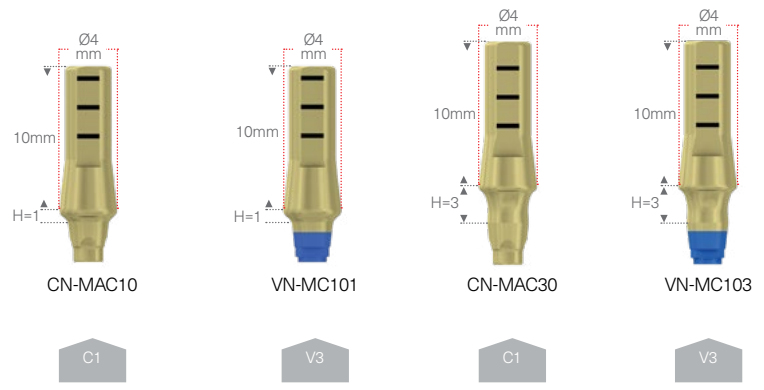
i Couple de serrage : 30 Ncm

ÉTROITE

20°



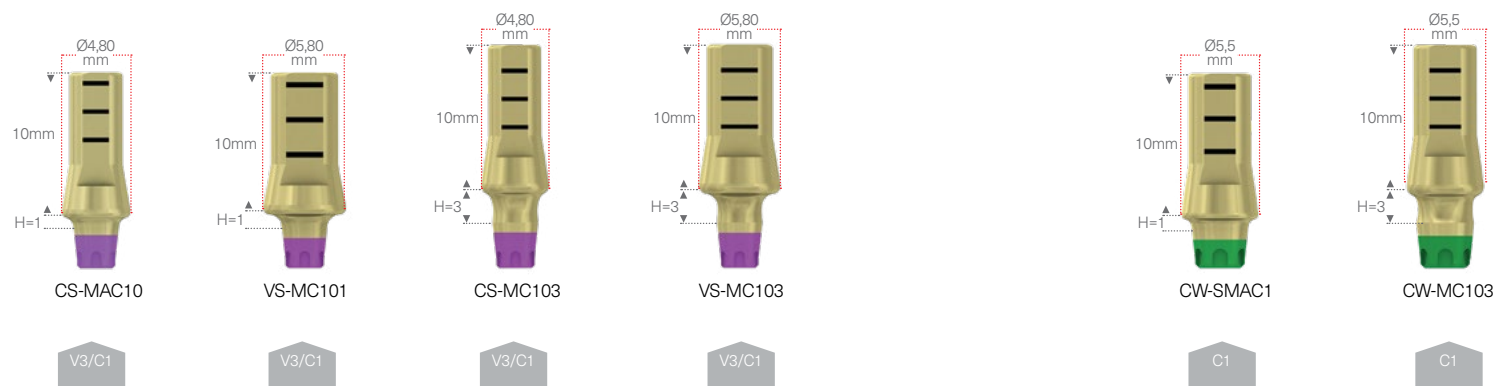
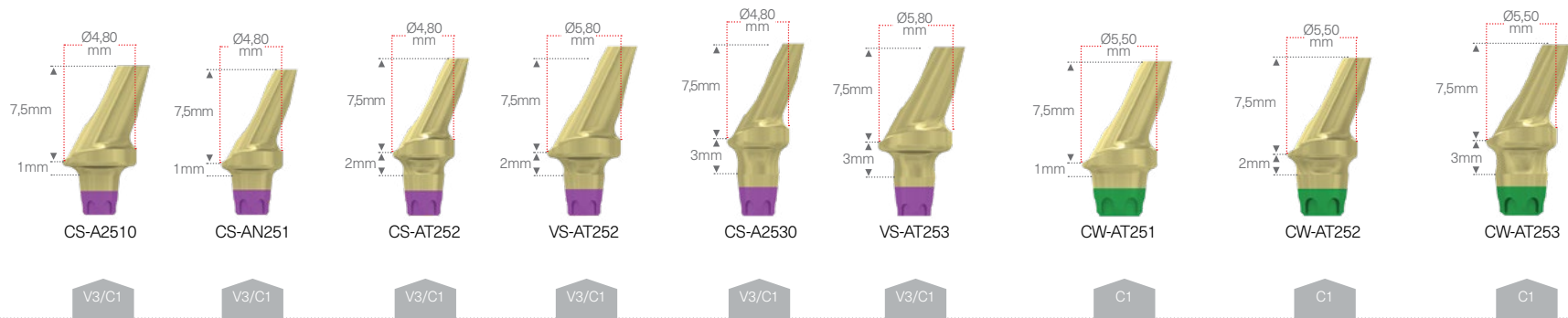
25°



Piliers à retoucher

STANDARD

LARGE



Restaurations Scellées

Piliers CPK

i Couple de serrage : 30 Ncm

C1

V3

V3/C1

C1

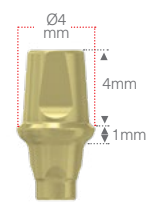
V3

ÉTROITE

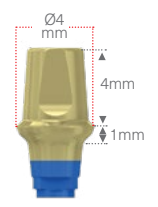
STANDARD

ÉTROITE

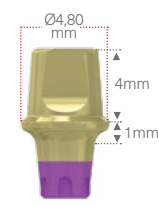
H1



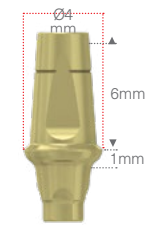
CN-CPK41



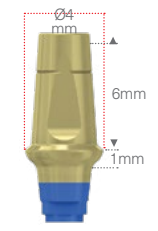
VN-P4140



CS-CPK41

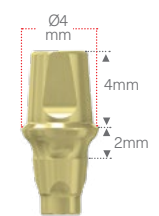


CN-CPK61

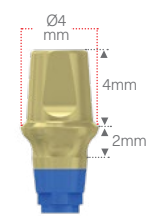


VN-P6140

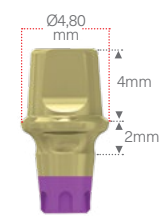
H2



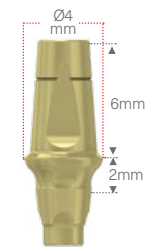
CN-CPK42



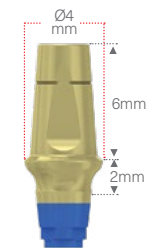
VN-P4240



CS-CPK42

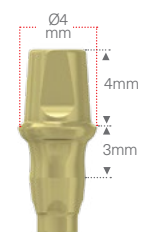


CN-CPK62

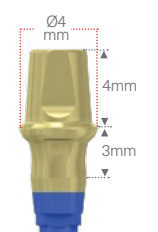


VN-P6240

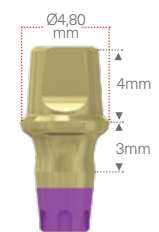
H3



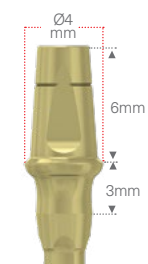
CN-CPK43



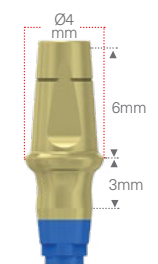
VN-P4340



CS-CPK43

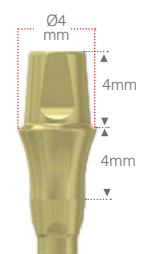


CN-CPK63

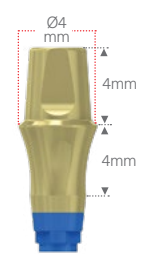


VN-P6340

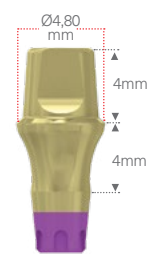
H4



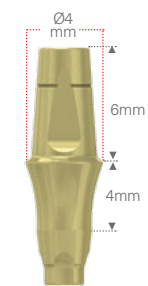
CN-CPK44



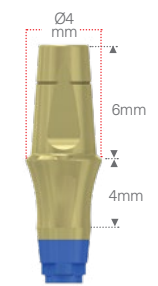
VN-P4440



CS-CPK44



CN-CPK64

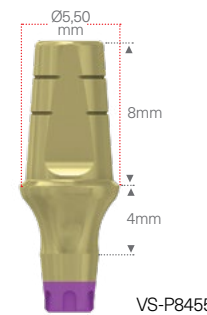
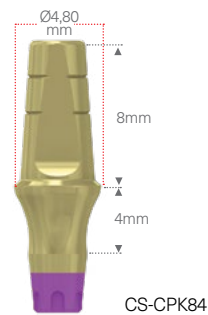
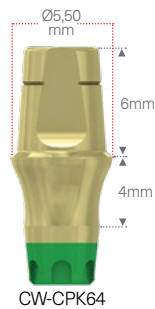
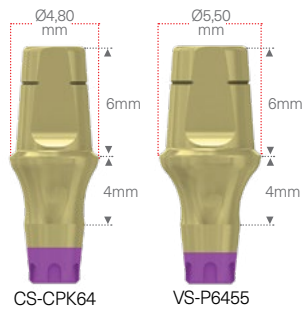
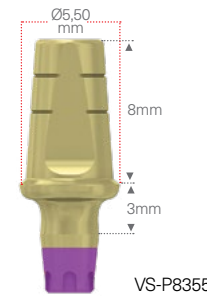
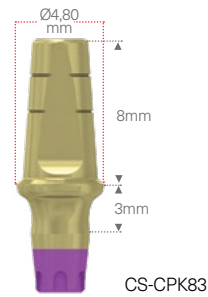
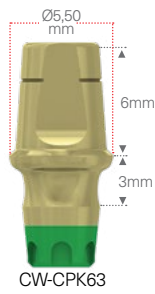
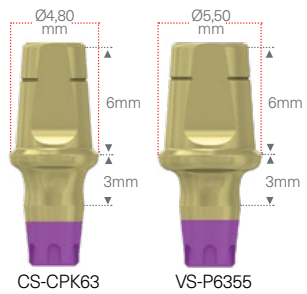
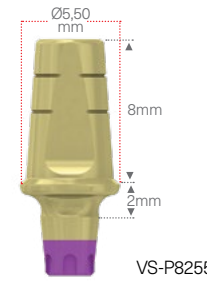
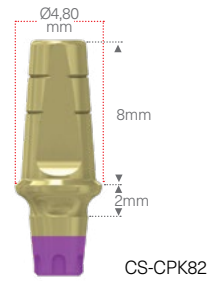
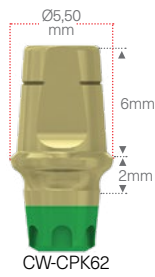
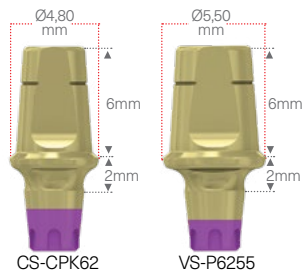
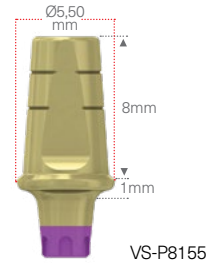
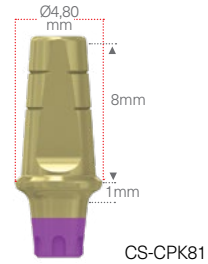
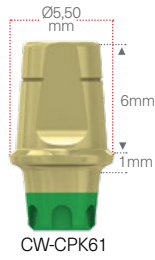
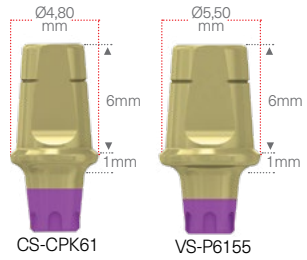


VN-P6440

STANDARD

LARGE

STANDARD



CPK - Composition du kit

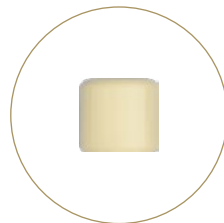
Chape plastique calcinable,
anti-rotationnel



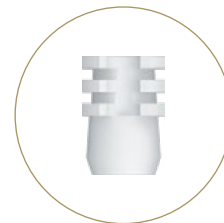
Chape plastique calcinable,
rotationnel



Cupule de cicatrisation
en PEEK

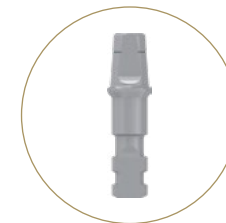


Capsule plastique
pour transfert



MN-IC600
MD-IC800
MW-IC800

Analogue



MN-RSM60
MD-RSM60
MW-RSM60

Les piliers CPK sont également vendus en kits

- | | | |
|----------|---|----------------|
| CK-NPK41 | ● | Ø4, H=1, C=4 |
| VK-NPK41 | ● | Ø4, H=1, C=4 |
| CK-CPK41 | ● | Ø4,8, H=1, C=4 |
| CK-NPK42 | ● | Ø4, H=2, C=4 |
| VK-NPK42 | ● | Ø4, H=2, C=4 |
| CK-CPK42 | ● | Ø4,8, H=2, C=4 |
| CK-NPK43 | ● | Ø4, H=3, C=4 |
| VK-NPK43 | ● | Ø4, H=3, C=4 |
| CK-CPK43 | ● | Ø4,8, H=3, C=4 |
| CK-NPK44 | ● | Ø4, H=4, C=4 |
| VK-NPK44 | ● | Ø4, H=4, C=4 |
| CK-CPK44 | ● | Ø4,8, H=4, C=4 |
| CK-NPK61 | ● | Ø4, H=1, C=6 |
| VK-NPK61 | ● | Ø4, H=1, C=6 |
| CK-CPK61 | ● | Ø4,8, H=1, C=6 |
| VK-CPK61 | ● | Ø4,8, H=1, C=6 |
| CK-WPK61 | ● | Ø5,5, H=1, C=6 |
| CK-NPK62 | ● | Ø4, H=2, C=6 |
| VK-NPK62 | ● | Ø4, H=2, C=6 |
| CK-CPK62 | ● | Ø4,8, H=2, C=6 |
| VK-CPK62 | ● | Ø4,8, H=2, C=6 |
| CK-WPK62 | ● | Ø5,5, H=2, C=6 |
| CK-NPK63 | ● | Ø4, H=3, C=6 |
| VK-NPK63 | ● | Ø4, H=3, C=6 |
| CK-CPK63 | ● | Ø4,8, H=3, C=6 |
| VK-CPK63 | ● | Ø4,8, H=3, C=6 |
| CK-WPK63 | ● | Ø5,5, H=3, C=6 |
| CK-NPK64 | ● | Ø4, H=4, C=6 |
| VK-NPK64 | ● | Ø4, H=4, C=6 |
| CK-CPK64 | ● | Ø4,8, H=4, C=6 |
| VK-CPK64 | ● | Ø4,8, H=4, C=6 |
| CK-WPK64 | ● | Ø5,5, H=4, C=6 |
| CK-CPK81 | ● | Ø4,8, H=1, C=8 |
| VK-CPK81 | ● | Ø5,5, H=1, C=8 |
| CK-CPK82 | ● | Ø4,8, H=2, C=8 |
| VK-CPK82 | ● | Ø5,5, H=2, C=8 |
| CK-CPK83 | ● | Ø4,8, H=3, C=8 |
| VK-CPK83 | ● | Ø5,5, H=3, C=8 |
| CK-CPK84 | ● | Ø4,8, H=4, C=8 |
| VK-CPK84 | ● | Ø5,5, H=4, C=8 |



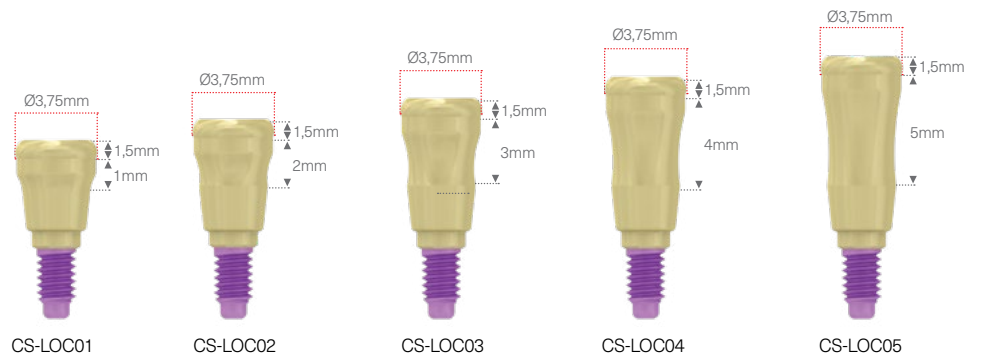
Système d'attachements LOCKiT

i Couple de serrage : 30 Ncm

ÉTROITE V3/C1



STANDARD V3/C1



LARGE C1



Composants du système LOCKIT

Capsules de rétention (chaque couleur x5)



MM-BLA10 MM-BLU10
MM-RED10 MM-PIN10
MM-GRE10 MM-CLE10

Kit boîtiers métal + capsules de rétentions de piliers LOCKIT (hors rétentions rouge et verte, x5)



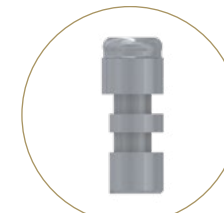
MM-LOC02

Transfert d'empreinte (x10)



MM-LOC11

Analogue



MM-LOA40 - NP/SP
MM-LOA50 - WP

Outil de pose



MT-LOC10

Tournevis long pour clés à cliquet & dynamo nouvelle génération



MT-RSD24

Tournevis court pour clés à cliquet & dynamo nouvelle génération



MT-RSD19

Manchon porte-pilier (x5)



MT-LOC11



Les piliers LOCKIT sont également vendus en kits

CK-NLC1 ● Ø3,75, H=1
CK-SLC1 ● Ø3,75, H=1
CK-WLC1 ● Ø4,5, H=1

CK-NLC2 ● Ø3,75, H=2
CK-SLC2 ● Ø3,75, H=2

CK-NLC3 ● Ø3,75, H=3
CK-SLC3 ● Ø3,75, H=3
CK-WLC3 ● Ø4,5, H=3

CK-NLC4 ● Ø3,75, H=4
CK-SLC4 ● Ø3,75, H=4

CK-NLC5 ● Ø3,75, H=5
CK-SLC5 ● Ø3,75, H=5
CK-WLC5 ● Ø4,5, H=5

Options de rétention



Rétention faible



Rétention moyenne



Rétention forte



Rétention faible

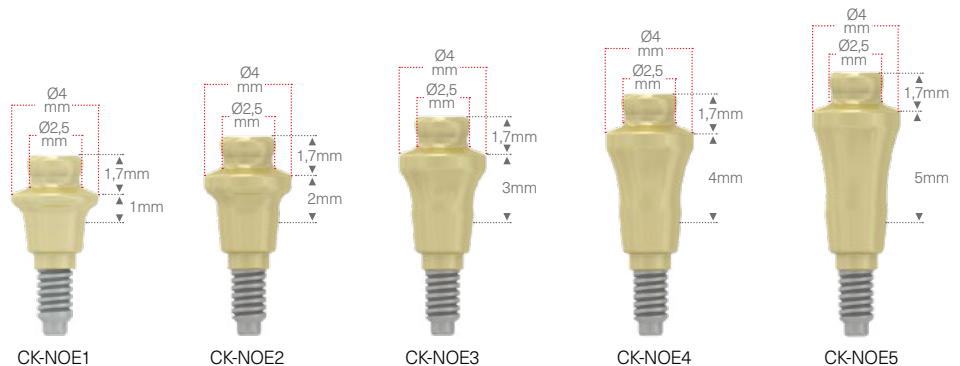


Rétention forte

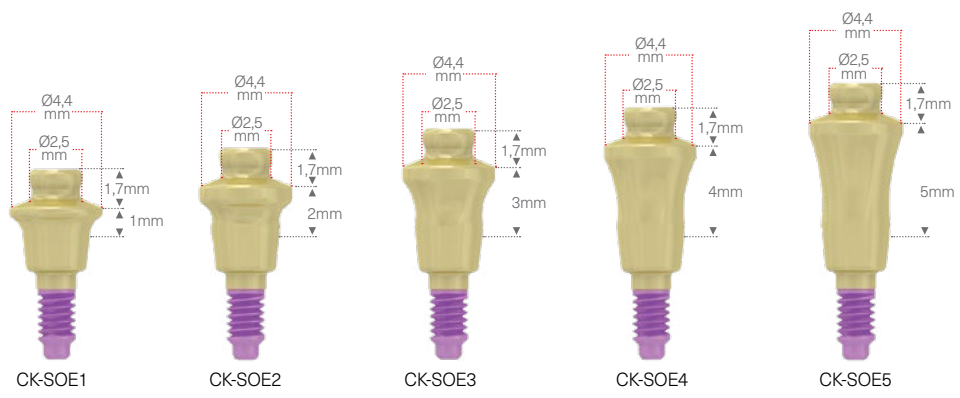
OT-Equator

i Couple de serrage : 30 Ncm

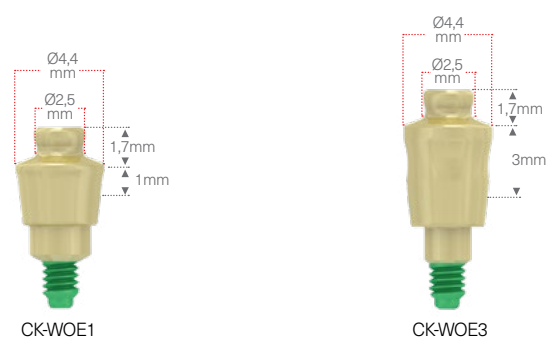
ÉTROITE V3/C1



STANDARD V3/C1

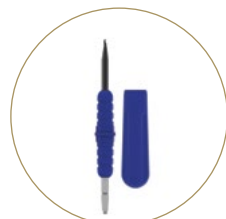


LARGE C1



Composants OT-Equator

Outil de pose et de dépose
des attachements



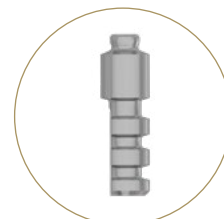
ET-HT002

Transfert d'empreinte



OE-IC002

Analogue



OE-RSM60

Gaine titane et capsules
de rétention



OE-MH001

OE-RCB01

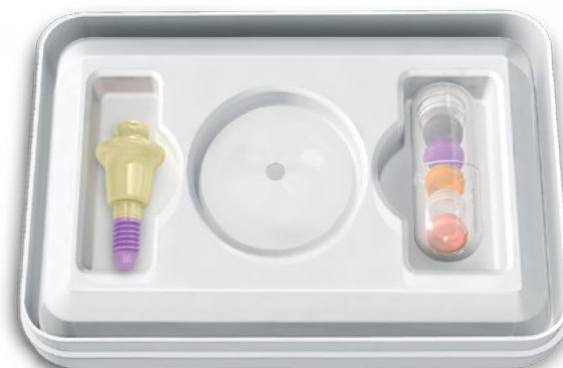
OE-RCW01

OE-RCP01

OE-RCY01

OE-RCV01

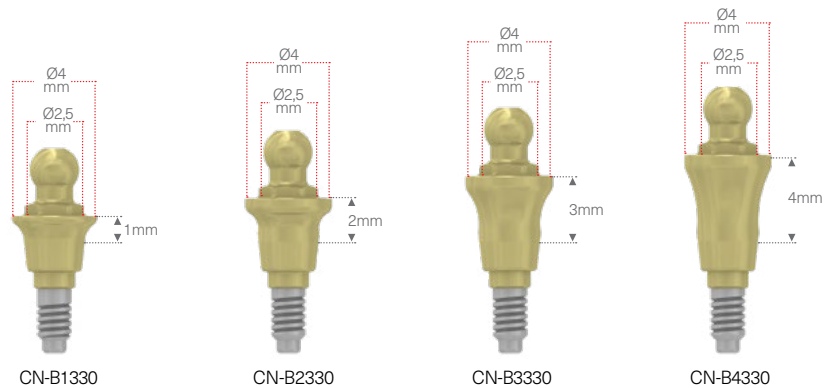
OT-Equators sont
vendus en kits



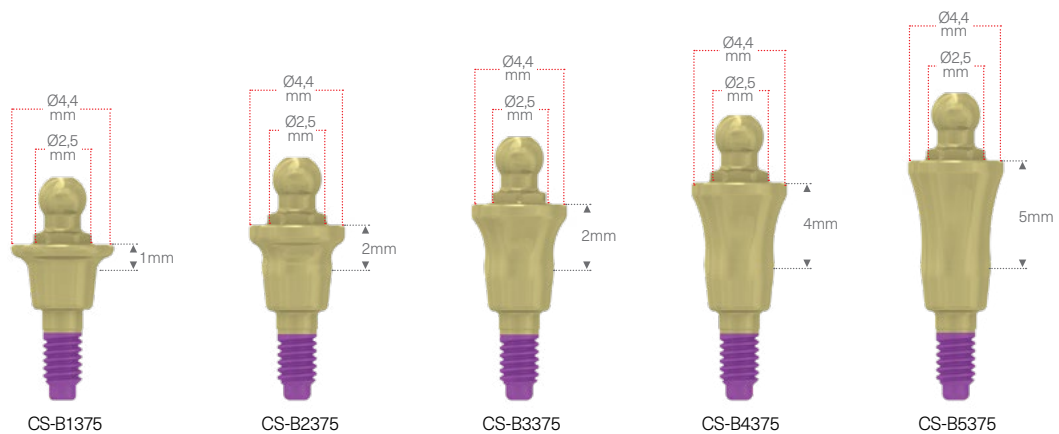
Système d'attachements boules

i Couple de serrage : 30 Ncm

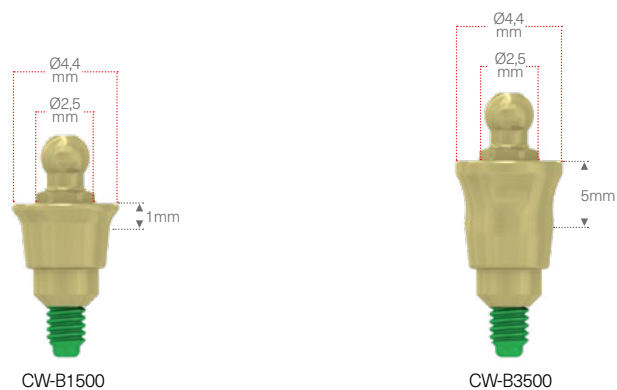
ÉTROITE V3/C1



STANDARD V3/C1

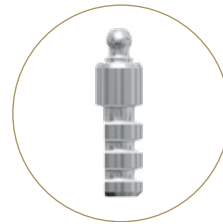


LARGE C1



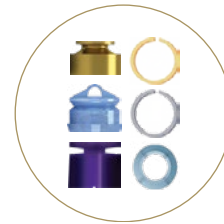
Composants attachements boules

Analogue



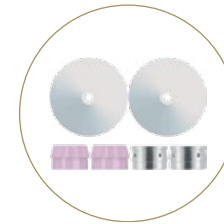
MB-RS375

Capsule pour attachements
boules Or / Plastique / Titane



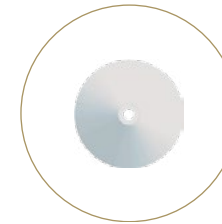
MB-GPS10 MB-TBS20
MB-SF200 MB-TBS10
MB-TTP10 MB-PR010

Kit complet partie femelle



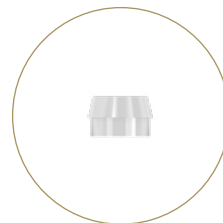
MB-DMH10

Disque plastique



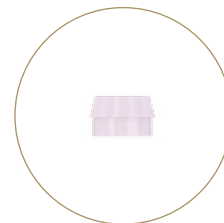
MB-DB235

Capsule plastique souple
pour boîtier métal



MB-PPC10

Capsule plastique souple
pour boîtier métal



MB-PPR10

Outil de pose des piliers
boules pour clé nouvelle
génération



MT-RB225

Vis Prothétiques



Couple de serrage :
20/30 Ncm

Vis prothétique avec
tête de hauteur réduite



MD-S0200

Vis prothétique avec
tête de hauteur normale



MN-S0160

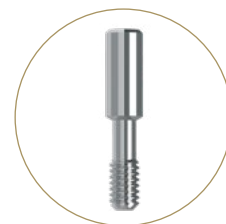
MD-S0220

Vis prothétique
avec tête de hauteur
moyenne



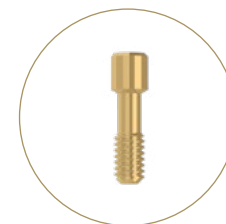
MD-S0222

Vis prothétique avec
tête de hauteur longue



MD-S0224

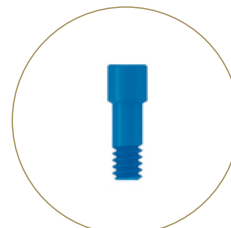
Vis prothétique en or



MD-G0220

Vis prothétique
système
CONNECT

Vis prothétique pour
pilier à rattrapage
d'axe*(vendue
séparément)



MM-SA160

Vis prothétique
CONNECT



MM-S0160

*À utiliser uniquement avec le pilier esthétique définitif CONNECT et nécessite la clé spécifique à rattrapage d'axe.

Conditions générales de vente

1. Définitions

Dans le cadre des présentes conditions générales de vente, les termes utilisés ci-après ont les significations suivantes, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel :

- « DSF » : désigne la société DENTSPLY SIRONA FRANCE, société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 53.611.248,00 euros, dont le siège social est situé 7 rue de la Porte de Buc – 78000 Versailles, immatriculée au registre du commerce des sociétés de Versailles sous le numéro 331 432 831 ;
- « Clients » : désigne les clients professionnels (personnes physiques ou morales) agissant dans le cadre de leur activité professionnelle auxquels DSF propose et vend les Produits. Il peut s'agir notamment de chirurgiens-dentistes, de médecins généralistes ou de spécialistes, de laboratoires de prothèses, de pharmacies, d'hôpitaux, de cliniques privées et de structures professionnelles de la médecine bucco-dentaire ou de distributeurs. S'agissant des Produits de la gamme WellSpect HealthCare, il peut également s'agir de patients finaux ;
- « CG V » : désigne les présentes conditions générales de vente régissant les conditions et les modalités de vente et de fourniture des Produits par DSF aux Clients ;
- « Consommables » : désigne les consommables dentaires et médicaux ainsi que le petit matériel à destination des Clients dont la liste exhaustive se trouve dans le catalogue DSF disponible sur demande auprès de DSF et à l'exclusion des Implants ;
- « Equipements » : désigne les équipements dentaires dont la liste exhaustive se trouve dans la liste des prix équipements DSF disponible sur demande auprès de DSF ;
- « Implants » : désigne les systèmes implantaires et les solutions de régénération dont la liste exhaustive se trouve dans le catalogue DSF disponible sur demande auprès de DSF ;
- « Médicaments » : désigne les médicaments bénéficiant d'une AMM (autorisation de mise sur le marché) proposés par DSF ;
- « Parties » : désigne conjointement DSF et le Client ;
- « Produits » : désigne conjointement les Consommables, les Equipements, les Médicaments et les Implants.

2. Objet – Opposabilité

2.1. Les CGV ont pour objet de définir les conditions et les modalités selon lesquelles DSF assure la vente et la fourniture des Produits aux Clients. Les ventes sont exclusivement régies par les CGV à l'exclusion de tous autres documents tels que notices, prospectus, catalogues, documentations émanant de DSF, qui ne sont donnés qu'à titre d'information et n'ont qu'une valeur indicative.

2.2. Les CGV sont systématiquement remises à chaque Client pour leur permettre de passer commande. Sauf convention spéciale définie d'un commun accord et par écrit entre DSF et les Clients, toute vente de Produits conclue et toute commande de Produits acceptée par DSF au moyen d'un accusé de réception de commande, implique l'acceptation des CGV et la renonciation par les Clients à toute clause contraire issue de leurs propres documents. En particulier, les CGV prévalent sur toutes dispositions contraires figurant notamment sur des conditions d'achat, bons de commandes, lettres, accusés de réception ou autres documents émanant du Client, sauf si lesdites dispositions ont été préalablement acceptées par écrit par DSF.

2.3. Nonobstant ce qui précède, les Clients ne sont pas tenus au respect de l'article 8 des CGV s'appliquant exclusivement et de manière dérogatoire aux établissements publics de santé. Ces derniers seront tenus au respect de l'ensemble des CGV sauf dans l'hypothèse où l'article 8 prévoit des conditions de vente spécifiques dérogatoires.

2.4. Les CGV et les tarifs des Produits applicables sont ceux en vigueur au jour de la confirmation de la commande ; étant entendu que DSF se réserve le droit de modifier à tout moment les CGV, ainsi que les tarifs des Produits disponibles à la vente, sauf accord exprès contraire entre les Parties et sans préjudice des commandes passées par le Client.

3. Offres – Disponibilités des Produits

3.1. Les Produits proposés à la vente par DSF sont ceux figurant sur son site internet, sur ses catalogues et/ou documents commerciaux au jour de la commande. Les informations relatives aux Produits, de quelque nature qu'elles soient, fournies par DSF et visibles à travers son site internet, ses catalogues et/ou documents commerciaux, sont fournies à titre purement indicatif.

DSF fait ses meilleurs efforts pour que la représentation graphique des Produits soit la plus fidèle possible aux Produits. Toutefois, il est possible que la perception par le Client de la représentation photographique ne corresponde pas exactement à la réalité. Le cas échéant, la responsabilité de DSF ne saurait être engagée, lesdites représentations graphiques n'ayant aucune valeur contractuelle.

3.2. Les offres de Produits sont valides pendant toute la durée de validité des catalogues et des documents commerciaux sous réserve de la disponibilité des Produits au moment de la réception de la commande par DSF. Sauf indication contraire, elles sont valables pour la France métropolitaine et les DOM-COM. DSF fera ses meilleurs efforts pour mettre régulièrement à jour les offres de Produits. Sa responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'indisponibilité d'un Produit lors de la commande ou après la passation de celle-ci.

3.3. Les Produits pouvant être amenés à évoluer, DSF se réserve le droit de modifier les spécifications, les caractéristiques et le contenu des Produits, pour quelque cause que ce soit, ou de retirer des Produits de ses offres. Ces modifications et/ou retraites pourront intervenir à tout moment sans préavis, y compris après la passation de la commande du Client si ces modifications résultent de l'application de normes, textes ou règlements quelques qu'ils soient applicables aux Produits sans que la responsabilité de DSF ne puisse être engagée.

4. Commandes – Ventes

4.1. Commandes

Les commandes peuvent être passées par écrit, par téléphone (sauf pour les dispositifs médicaux de la gamme WellSpect HealthCare et les Médicaments), par fax, par email (coordonnées disponibles sur le site internet de DSF ou sur simple demande).

Elles doivent :

- être écrites, datées et signées ;
- comporter (i) les coordonnées des Produits et leur nombre ainsi que (ii) l'adresse de livraison et toutes indications spécifiques à la livraison (jour, date, horaire, contraintes).

4.2. Acceptation des commandes

Toute commande reçue ne deviendra définitive qu'après confirmation écrite de la part de DSF adressée au Client par email ou tout autre moyen, d'acceptation de la commande, et à laquelle les CGV seront jointes, notamment après vérification de la disponibilité des Produits, objets de la commande.

DSF se réserve le droit de refuser tout ou partie des commandes :

- en cas d'indisponibilité des Produits ;
 - en cas d'existence d'un différend entre les Parties quant à une commande antérieure ou lors du paiement de facture ;
 - si les Clients ont une activité concurrente de celle de DSF et utilisent ou auraient utilisé tout ou partie des Produits dans le seul but de développer leur activité et/ou des produits concurrents à ceux proposés par DSF ;
 - si le montant des commandes est inférieur aux minimas définis à l'article 4.3.
- 4.3. MinimAs de commandes** : Toute commande doit porter sur un montant minimum de :

- pour les Produits de la gamme WellSpect HealthCare : cinq cents euros hors taxes (500€ HT). A défaut de respecter ce montant minimum, le Client est expressément informé que DSF se réserve le droit de refuser la commande ou de facturer des frais de traitement d'un montant forfaitaire de trente-neuf euros hors taxe (39€ HT) par commande ;
- pour tout autre Produit : cent-vingt euros hors taxe (120€ HT). A défaut de respecter ce montant minimum, le Client est expressément informé que DSF se réserve le droit de refuser la commande ou de facturer des frais de traitement d'un montant forfaire de dix euros hors taxes (10€ HT) par commande.

4.4. Modifications, annulations et/ou reports d'une commande : Toute commande acceptée ne peut être modifiée. Toutefois, une commande additionnelle pourra être intégrée à la commande en cours, entraînant, le cas échéant, la facturation du produit de manière concomitante et elle a été confirmée après l'ajustage final des Produits commandés en premier lieu. Sauf accord exprès contraire entre les Parties, aucune commande ne pourra être annulée et/ou reportée par le Client. En revanche, le Client reconnaît et accepte que DSF puisse annuler et/ou reporter et/ou modifier l'exécution de toute commande en cas de survenance de tout événement postérieur à la conclusion de la commande en cas de survenance d'événements dans des conditions normales, notamment en cas d'évolution des normes, textes ou règlements, ou autres textes applicables à tout ou partie des Produits et/ou dans l'hypothèse d'un cas de force majeure tel que défini à l'article 17 des CGV.

5. Prix

Les prix des Produits sont des prix emballés, nets, toutes taxes comprises et sont ceux en vigueur à la date de la confirmation de commande conclue par écrit au Client. Les prix peuvent être modifiés à tout moment et sans préavis par DSF. Les frais de transport et d'assurance afférents aux Produits seront calculés d'après le Incoterm choisi par les Parties. A défaut d'indication, l'Incoterm CIP sera appliqué (port payé, assurance comprise). Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français, ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit, seront à la charge du Client.

6. Facturation - Modalités de paiement

6.1. Facturation : Les factures sont envoyées par DSF le jour suivant l'expédition des Produits. Toute contestation relative à une facture devra être adressée à DSF dans les deux (2) semaines suivant la date de facture, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, avec copie de la facture et du bon de livraison correspondants. A défaut d'une contestation effectuée dans les délais et formes requis, la facture sera réputée définitivement acceptée. En tout état de cause, et nonobstant le fait pour le Client de contester en tout ou partie le montant porté sur une facture, il paiera à DSF l'intégralité du montant de cette facture, taxes incluses, dans les conditions prévues ci-après.

6.2. Modalités de paiement : Les factures sont payables dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture, par chèque sur une banque française, virement bancaire, carte bancaire (Carte Visa, Mastercard) ou LCR. Nonobstant ce qui précède DSF pourra demander aux Clients pour lesquels elle a déjà enregistré des incidents de paiement lors d'une précédente commande, le paiement anticipé avant l'expédition ou la livraison des Produits. DSF sera en outre bien fondée à exiger, en sus du paiement anticipé des commandes à venir, le règlement de l'intégralité des sommes dues en principal et en intérêts. Aucun escompte ne sera accordé pour tout règlement anticipé, sauf accord particulier appelé sur le recto des factures. Des pénalités de retard seront dues à défaut de règlement dans le délai susvisé. Le taux d'intérêt de ces pénalités de retard sera de trois (3) fois le taux de l'intérêt légal. En outre, il sera facturé au Client une indemnité forfaitaire minimale de quarante (40) euros pour frais de recouvrement.

L'attribution définitive de certaines primes ou remises négociées entre DSF et les Clients est soumise au paiement à bonne date des factures. En conséquence, tout retard de paiement des factures éligibles aux primes et remises entraînera de plein droit la non-attribution ou la reprise de celles-ci.

7. Livraison / Délais / Transfert des risques

7.1. Livraison : Les Produits sont vendus CIP. Ils seront livrés sur le lieu renseigné lors de la commande en France métropolitaine et DROM-COM exclusivement sur accord des Parties pour une livraison hors France métropolitaine et les DOM-COM de la gamme WellSpect HealthCare, toute livraison demandée pour le samedi donnera lieu à la facturation de frais de traitement d'un montant forfaitaire de trente-neuf euros hors taxe (39 € H.T.).

Dans l'hypothèse où le Client refuse une livraison sans l'accord préalable et exprès de DSF, il devra s'acquitter de tous les frais ou pertes résultant de ce refus, y compris les coûts d'entreposage, jusqu'à acceptation de la livraison. DSF se réserve le droit de faire des livraisons partielles, ce que le Client accepte sans réserve.

7.2. Délais : DSF fait ses meilleurs efforts pour livrer les Produits dans les délais indiqués lors de la commande.

Cependant, les Clients sont informés que tout délai de livraison communiqué par DSF n'a qu'une valeur purement indicative et son dépassement, quelle qu'en soit la cause, ne saurait engager la responsabilité de DSF et/ou donner lieu à pénalités de retard, retenues, dommages-intérêts, ni entraîner l'annulation de la commande et/ou le refus de livraison des Produits.

7.3. Transfert des risques : Nonobstant les dispositions de l'article 10, le transfert des risques, notamment, risques de perte et/ou de détérioration des Produits vendus, ainsi que les dommages qu'ils pourraient occasionner, a lieu lors de la remise des Produits commandés par le Client au transporteur.

8. Dispositions spécifiques applicables aux établissements publics de santé

8.1. Commandes et avances : Les commandes seront effectuées par les

établissements publics de santé dans le cadre de l'acceptation d'un marché public de DSF adressé au Client par email ou tout autre moyen, par lequel il est faite une avance systématique de paiement, correspondant à un pourcentage légalement défini applicable sur l'intégralité du montant de la commande prévu par le marché public, sera effectuée par l'établissement public de santé au moment de la conclusion du marché public.

8.2. Livraison et acceptation des Produits : Les Produits livrés feront l'objet de la signature du bon de livraison par la personne responsable du marché et par l'envoi d'un accusé de réception à DSF. A défaut de l'émission de cet accusé de réception, les Produits seront réputés être réceptionnés par l'établissement public de santé dans un délai de quinze (15) jours suivant la livraison, ou à l'expiration du délai dérogatoire prévu dans un document contractuel de valeur supérieure applicable au marché public en cause.

8.3. Facturation et paiement : DSF émettra la facture du solde dès réception des Produits, expresse ou tacite, et ce, de manière dérogatoire à l'article 6 des CGV. De manière dérogatoire à l'article 6 des CGV, les factures seront payables par l'établissement public par tout moyen, au siège de DSF, net et sans escompte dans le délai maximum légal autorisé soit cinquante (50) jours à compter de la réception de la facture. Le défaut de paiement dans ce délai fera courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice de DSF, calculés sur le montant payé en retard toutes taxes comprises et une indemnité forfaitaire d'un montant de quarante (40) euros pour frais de recouvrement. Les intérêts moratoires courront à partir du jour suivant l'expiration du délai global jusqu'à la mise en paiement au principal inclus. Le taux des intérêts moratoires applicable est égal au taux directeur de la Banque Centrale Européenne en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé de courir augmentés de huit (8) points.

Le défaut de paiement par l'établissement public de santé de tout ou partie des intérêts moratoires dans un délai de quarante-cinq (45) jours à compter du jour suivant la date de mise en paiement du principal entraînera le versement d'intérêts de retard au taux de trois (3) fois le taux de l'intérêt légal. Ces intérêts de retard seront calculés sur le montant des intérêts moratoires d'origine et de l'indemnité forfaitaire de recouvrement et s'appliqueront à compter du jour suivant la date de paiement du principal jusqu'à la date à laquelle l'indemnité est venue à échéance.

9. Conditions de stockage

Le maintien de la qualité des Produits nécessite un stockage dans des conditions appropriées et notamment un stockage sous abris. Les Clients sont tenus de s'assurer que leurs locaux et conditions de stockage conviennent à la bonne conservation des Produits. Aucune garantie n'est fournie à ce titre par DSF qui ne pourra donc accepter aucune réclamation ni retour pour dégradation des Produits résultant de mauvaises conditions de stockage ou autres.

10. Réserve de Propriété

DSF SE RÉSERVE LA PROPRIÉTÉ DES PRODUITS LIVRES JUSQU'À L'ENCAISSEMENT EFFECTIF DE L'INTEGRALITE DU PRIX EN PRINCIPAL, DE SES INTERETS ET DE SES ACCESSOIRES DANS LES CONDITIONS PREVUES AUX ARTICLES 2367 ET SUIVANT DU CODE CIVIL ETANT TOUTEFOIS CONVENU, PAR DEROGATION AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 1599 DU CODE CIVIL, QUE (I) LE CLIENT EST AUTORISE A REVENDRE LES PRODUITS POUR LES BESOINS NORMAUX DE SON COMMERCE (SOUS RESERVE DU DROIT DE DSF EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 624-18 DU CODE DE COMMERCE, DE REVENDIQUER, APRES DES SOUS-ACQUEUREURS DU DROIT DE DSF, LE PRIX DES PRODUITS DANS LES CONDITIONS PREVUES PAR LA LOI) ET QUE (II) CETTE AUTORISATION DE REVENTE SERA RESILIEE DE PLEIN DROIT, DES LORS QUE L'UNE QUELCONQUE DES FACTURES DE DSF NE LUI AURA PAS ETE REGLEE EN TOTALITE A SON ECHEANCE. LE CLIENT S'ENGAGE A ENGAGER SES PRODUITS EN GARANTIE AVANT QUE LA PROPRIETE LUI EN AIT ETE TRANSFEREE.

EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX ET DE SES ACCESSOIRES A L'ECHEANCE, POUR QUELQUE CAUSE ET A QUELQUE TITRE QUE CE SOIT, DSF POURRA EXIGER, DE PLEIN DROIT ET SANS LA MOINDRE MISE EN DEMEURE PREALABLE, LA REVENDICATION DES PRODUITS, AUX RAYONS, ET RISQUE DU CLIENT. LES PRODUITS EN STOCK DANS LES MAGASINS D'ENTREPOTS DU CLIENT SERONT CONVENTIONNELLEMENT REPUTES AFFERENTS AUX FACTURES PAYEES. SI LES PRODUITS FONT L'OBJET D'UNE SAISIE OPEREE PAR DES TIERS, LE CLIENT S'ENGAGE A INFORMER L'HUISSIER INSTRUMENTAIRE DE LA RESERVE DE PROPRIETE ET A PREVENIR DSF DANS LES VINGT-QUATRE (24) HEURES A COMPTER DE CETTE SAISIE. PAR AILLEURS, LE CLIENT SAUF A ENGAGER SA PROPRE RESPONSABILITE, S'ENGAGE A INFORMER IMMEDIATEMENT DSF DE TOUT AUTRE SAISINE EVENTUELLE DES PRODUITS OU DE TOUT FAIT PRIVANT DE LA DISPOSITION DES PRODUITS DANS LEUR INTEGRALITE (VOL, DEGRADATION...). EN CAS DE DECLARATION DE CESSATION DE PAIEMENT, LE CLIENT DEVRA AVISER SANS DELAI DSF AFIN QUE DSF PUISSE REVENDIQUER LES PRODUITS ALPHAS EN CAS DE CESSATION DE PAIEMENT, CONFORMEMENT A L'ARTICLE L. 624-16 DU CODE DE COMMERCE.

11. Assurance

Les Clients garantissent qu'ils disposent d'une assurance qui couvre les risques et dommages des Produits qu'ils détiennent en leur possession.

12. Retour des Produits

12.1. Retour pour non-conformité : A la réception de la livraison, les Clients doivent s'assurer de la conformité de celle-ci avec les Produits commandés, et apposer, le cas échéant, les réserves d'usage sur le bon de livraison (ex. : type de Produits, quantité, altération de l'emballage). Si les Clients estiment que la livraison n'est pas conforme, ils devront la contester auprès du transporteur dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la livraison et auprès de DSF dans les dix (10) jours qui suivent la date de livraison, par lettre recommandée avec accusé de réception, en joignant une copie du bon de livraison correspondant et la copie de la contestation auprès du transporteur. A défaut d'une contestation effectuée dans les délais et formes requis, la livraison sera réputée conforme aux Produits commandés. Par conséquent, la réception sans réserve couvre tout vice apparent et non apparent de la livraison incomplète.

Les retours ne pourront être effectués qu'avec l'accord préalable et écrit de DSF selon les modalités prévues à l'article 12.4. Les reprises acceptées par DSF donneront lieu au remplacement gratuit, dans les mêmes quantités, du Produit reconnu nu conforme à la commande à l'exclusion de toute indemnité ou dommages et intérêts, et après vérification par DSF des Produits retournés. L'utilisation par les Clients de Produits non conformes à la commande vaut

renonciation à réclamation.

Enfin, les Clients sont informés que la formulation de réserves ne suspend pas le paiement de leur commande.

12.2. Retour contre avoir : Pendant un délai maximum de trente (30) jours à compter de la date de facture, DSF permet, sous réserve de son autorisation préalable et expresse, le retour des Produits (à l'exception des Produits de la gamme WellSpect HealthCare et/ou des Produits ayant fait l'objet d'une offre promotionnelle au moment de leur achat) contre avoir. Pour pouvoir bénéficier d'un avoir, les Clients devront retourner les Produits selon les modalités prévues à l'article 12.4.

12.3. Retour contre échange : DSF autorise le retour des Produits (à l'exception des Produits de la gamme WellSpect HealthCare) contre échange pendant un délai de trente (30) jours à compter de la date de facture pour les Consommables et, s'agissant des Implants, sous réserve qu'à la date du retour ils aient une date de péremption supérieure à sept (6) mois. Pour pouvoir bénéficier d'un échange, les Clients doivent adresser une demande écrite d'échange au siège social de DSF. L'échange ne pourra porter que sur un (1) produit comparable (ii) d'une fonction d'utilisation strictement identique à celle du Produit échangé et (iii) d'une valeur au moins égale à la valeur en retour. Si la valeur du nouveau Produit est supérieure à celle du Produit échangé, le Client s'engage alors régler le solde selon les modalités prévues à l'article 6.2.

12.4. Modalités de retour : Pour chaque retour, pour quelle que cause que ce soit (défaut de conformité, avoir ou échange) les Clients devront obtenir l'accord exprès, préalable et écrit de DSF. Pour obtenir cet accord, les Clients devront adresser une demande écrite à DSF par email à l'adresse suivante :

service.reclamations@dentsplysirona.com.

Cette demande devra être accompagnée du formulaire de retour DSF disponible sur simple appel au service Clients au numéro suivant : 01 30 97 66 66 et de la copie de la facture des Produits concernés. Une fois que les Clients auront obtenu l'accord exprès, préalable et écrit de DSF, les Produits pourront être retournés. Les Clients s'engagent alors à ce que les Produits retournés soient en bon état, complets (accompagnés de leurs accessoires, notices...) dans leur emballage d'origine intact, et non altéré, correctement protégés et ne comportant pas d'annotation ou étiquette additionnelle. Les frais et risques de retour seront à la charge du Client.

En conséquence, il est recommandé au Client de retourner les Produits au moyen d'un mode de transport présentant des garanties analogues à celles proposées pour le transport initial et dans un suremballage assurant l'intégrité des Produits lors du transport. Les Produits vendus sous forme de kits ou de sets ne pourront pas être retournés de façon dépareillée.

13. Service Après-Vente

Pour certains Produits, DSF assure un service après-vente. Les conditions pour bénéficier du service après-vente et la liste des Produits éligibles au service après-vente sont disponibles sur simple demande à DSF.

14. Pharmacovigilance/Matériovigilance/Cosmétovigilance - Traçabilité des Produits

Conformément à leurs obligations légales, les Clients s'engagent à avertir DSF ou l'autorité nationale compétente de tout cas de pharmacovigilance, matériovigilance ou cosmétovigilance porté à leur connaissance, et à garantir la traçabilité des Produits qui leur ont été livrés par DSF.

15. Garantie - Responsabilité

15.1. Garantie : DSF garantit les Produits contre tout défaut de fabrication pendant toute la durée.

(i) annexé à compter de la date de facture, sauf pour les Consommables qui ne bénéficient pas d'une garantie commerciale. Le cas échéant, le retour de Produits défectueux (à la demande du Client devra avoir été expressément et préalablement autorisée par DSF. Les Produits pour lesquels DSF aura accordé une autorisation de retour devront être, si nécessaire, décontaminés et stérilisés avant d'être renvoyés et parfaitement emballés. Le cas échéant, les frais et les risques de retour seront à la charge du Client. En conséquence, il est recommandé au Client de retourner les Produits au moyen

d'un mode de transport présentant des garanties analogues à celles proposées pour le transport initial et dans un suremballage assurant l'intégrité des Produits lors du transport.

DSF procédera à une expertise du Produit jugé défectueux (dans ses ateliers à réception du Produit ou chez le Client) et déterminera la réalité et l'origine de la défectuosité alléguée. Dans le cas où la défectuosité est avérée, DSF pourra, à sa seule discrétion, procéder :

- au remplacement du Produit défectueux par un même Produit ou un Produit équivalent (mêmes fonctionnalités et même prix), ou ;
- à la réparation du Produit ou des pièces parties des Produits défectueux ;
- au remboursement du prix des Produits défectueux.

En tout état de cause, la garantie de DSF se limite au remplacement gratuit, au remboursement ou à la réparation des Produits reconnus défectueux à l'exclusion de toute autre réclamation, indemnité ou dommages et intérêts et sous réserve que le Client notifie à DSF le défaut immédiatement après sa découverte, par tout moyen écrit pendant la période de garantie visée au présent article. Les Clients reconnaissent et acceptent que les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de la proroger.

La présente garantie ne s'applique pas en cas de défectuosité des Produits provenant d'événements extérieurs, d'accidents, de l'usage des Produits, de leur déplacement, de leur utilisation non conforme aux instructions de DSF ou de leur utilisation dans des conditions impropres à leur destination, d'un manque de surveillance des Produits, du non-respect des normes applicables, de leur défaut d'entretien et de leur réparation ou modification par une personne non agréée par DSF, d'un stockage prolongé ou effectué dans de mauvaises conditions de température ou d'humidité ou de dommages résultant d'un cas de force majeure, ou résultant de cas fortuits ou imputables à des causes naturelles. La présente garantie est exclusive de toute autre garantie sauf dispositions légales contraires. Les Clients assurant la distribution des Produits ne sont pas autorisés à donner, au nom de DSF, des garanties incompatibles avec la présente garantie, et, dans le cas contraire, les Clients indemniseront DSF de tout préjudice, perte ou responsabilité, ainsi que de tout frais, y compris les frais de justice, résultant de toute garantie non autorisée.

15.2. Responsabilité : La responsabilité de DSF ne saurait être engagée du fait de dommages causés par un produit pendant la période de garantie, de défaut de surveillance ou d'entretien, d'incidents tenant à des cas fortuits ou de force majeure, ou imputables à des causes naturelles.

Par ailleurs, DSF n'encoura aucune responsabilité à l'égard des Clients ou

de tiers pour tous dommages directs ou indirects, matériels et/ou immatériels, prévisibles et/ou imprévisibles, notamment les pertes de profit (pertes d'affaires et/ou de bénéfices ou d'économies escomptées), pertes d'exploitation, préjudice commercial ou financier, pertes de clientèle, pertes de chance, atteinte à l'image, augmentation des frais généraux et/ou autres coûts.
A SUPPOSER QUE LA RESPONSABILITE DE DSF SOIT ETABLIE, CELLE-CI SERA EN TOUT ETAT DE CAUSE LIMITEE AU MONTANT DU PRIX DES PRODUITS EFFECTIVEMENT PAYE PAR LE CLIENT AU TITRE DE LA COMMANDE CONCERNEE.

16. Résiliation

Tout manquement par le Client à ses obligations au titre des présentes autorisera DSF – à sa seule discrétion – soit à suspendre sans délai l'exécution de toute commande en cours ainsi que les livraisons sur simple avis adressé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, soit à résilier la ou les commande(s) aux torts exclusifs du Client, soit immédiatement, soit pour le cas où il pourrait y être remédié, à l'issue d'un délai de quinze (15) jours à compter de la réception par le Client d'une notification écrite envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception précisant le manquement reproché, s'il n'a pas été remédié dans ce délai au dit manquement. La résiliation sera alors notifiée par l'envoi d'une nouvelle lettre recommandée et prendra effet à compter de sa première date de présentation le cachet de la poste faisant foi, et ce, sans préjudice de tout dommage et intérêts. En cas de résiliation de la ou des commande(s), quel qu'en soit le motif, toutes les sommes dues à DSF seront immédiatement exigibles.

17. Force majeure

Les Parties n'encourent aucune responsabilité pour tout manquement dû à un cas de force majeure. De convention expresse, les événements suivants emporteront les mêmes conséquences qu'un cas de force majeure, et ce même cas où les conditions légales et jurisprudentielles de la force majeure ne seraient pas réunies : guerre, émeute, incendie, grève (y compris les grèves survenant chez les fournisseurs de DSF ou dans la chaîne de transport), catastrophe naturelle, impossibilité d'être approvisionnée, pénurie de matière première ou de source d'énergie. Le cas échéant, l'exécution de l'obligation sera retardée jusqu'à la cessation du cas de force majeure. Si la force majeure se poursuit au-delà de deux (2) mois, la commande pourra être résolue sans indemnité de part et d'autre, sur demande de l'une ou l'autre des Parties.

18. Déchets d'équipements électriques et électroniques

Conformément à l'article 18 du décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, DSF assume ses obligations de reprise et d'élimination de ses équipements électriques et électroniques. En tant que producteur, DSF est inscrit au Registre National des Producteurs tenu par l'ADEME. Il appartient aux Clients de transmettre cette information sur les modalités de recyclage mises en place par DSF jusqu'à l'utilisateur final. L'utilisateur final est tenu de transmettre ces modalités de recyclage à tout éventuel détenteur ultérieur de son matériel. Les Clients s'engagent également à mettre en place toute mesure auxquelles ils seraient soumis dans le cadre du présent article.

19. Confidentialité

Chaque Partie s'engage à garder confidentielle toute information technique, opérationnelle ou commerciale concernant l'autre Partie, qui peut lui être transmise à l'occasion de la vente des Produits comme étant confidentielle ou qu'elle peut obtenir d'une façon ou d'une autre en sachant qu'elle est confidentielle. Chaque Partie s'engage à faire respecter cette obligation de confidentialité à ses employés, agents et autres intermédiaires, à ne pas révéler ces informations ou les laisser à la disposition de tiers et à prendre les mêmes précautions, pour en conserver le caractère confidentiel, que celles qu'elle observe pour ses propres informations confidentielles. A cette obligation de confidentialité s'ajoute pour chacune des Parties celle de ne jamais exploiter ou utiliser pour son propre compte ou pour le compte d'autrui, d'une quelconque manière, tout ou partie des informations et documents confidentiels ci-dessus définis. De plus, les Clients considéreront comme strictement confidentiels, et s'interdisent de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont ils pourraient avoir connaissance à l'occasion du Contrat. La Partie qui aura manqué à son obligation de confidentialité engagera sa responsabilité envers l'autre. Toutefois, la présente obligation de confidentialité ne s'applique pas aux informations reçues, lorsque la Partie récipiendaire peut valablement donner la preuve : qu'elle les a obtenues légalement et/ou qu'elles étaient dans le domaine public préalablement à leur divulgation. La présente obligation de confidentialité produira ses effets pendant toute la durée de la commande et pendant une durée de deux (2) ans après la terminaison de celle-ci.

20. Conformité

20.1. Contrôle des exportations : Les Produits vendus aux termes des CGV, ainsi que la technologie afférente à ces derniers, sont soumis à des restrictions quant à leur exportation vers certains pays étrangers, en application de la législation des Etats-Unis d'Amérique ou de l'Union Européenne. En conséquence, les Clients s'engagent à se conformer à cette législation et s'interdisent d'ores et déjà de réexporter ces Produits vers tout pays soumis à un embargo des Etats-Unis d'Amérique ou de l'Union Européenne. DSF interrompra toute livraison s'il s'avère que les Produits à livrer doivent faire l'objet de transactions ultérieures en violation des restrictions à l'export imposées par les Etats-Unis d'Amérique ou l'Union Européenne. Les Clients reconnaissent, par ailleurs, que, ni eux, ni leurs employés, leurs actionnaires ou leurs partenaires commerciaux, se livrent à un commerce en violation des règles mentionnées ci-dessus.

20.2. Lutte contre la corruption : les Clients, dans le cadre de l'utilisation des Produits acquis auprès de DSF, s'engagent à ne pas tenter d'obtenir ou de conserver des avantages commerciaux ou de toute autre nature, en offrant ou proposant une somme d'argent ou tout autre objet de valeur, directement ou indirectement, à toute personne (notamment toute personne investie par une autorité publique) et qui résulterait en un usage inapproprié de ses prérogatives. Les Clients s'engagent à se conformer aux dispositions interdisant les pratiques de corruption qui leur sont applicables, ainsi qu'à celles prévues par l'U.S. Foreign Corrupt Practices Act.

20.3. Devoir d'assistance : Dans le cas où DSF a des raisons sérieuses de croire que les stipulations du présent article ont été ou sont enfreintes par les Clients, ces derniers s'engagent à collaborer étroitement avec DSF afin de lui permettre d'investiguer les faits en question. Les Clients donneront notamment accès à DSF à l'ensemble des documents pertinents. DSF est autorisée, pendant la durée de ses investigations, à suspendre toute livraison sans que cela ne constitue un

manquement à ses obligations.

21. Données personnelles

DSF réalise un traitement de données à caractère personnel concernant ses clients et leurs collaborateurs, en qualité de responsable de traitement, conformément au Règlement (UE) 2016/ 679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques. Ce traitement a pour finalité l'information sur DSF, sur les produits fabriqués par DSF ou encore sur les services réalisés par DSF dans le cadre de la mise en œuvre d'une commande. L'information du personnel DSF en charge de ces activités, des filiales de notre Groupe et partenaires dédiés à cette finalité en permettent l'exécution. La nature des données personnelles que nous traitons, les finalités de leur recueil et toutes les mesures prises pour leur protection sont précisées dans notre « Politique de Confidentialité » <https://www.dentsplysirona.com/fr-fr/legal/mentions-legales.html>. Ces données à caractère personnel dont la finalité est citée ci-avant, seront conservées pendant la durée de la commercialisation des produits concernés et pendant une durée supplémentaire de dix ans afin d'être en mesure d'effectuer, tout au long de la vie des produits, la diffusion des éventuelles informations de bon usage, de mesure de sécurité et les éventuels rappels de lot. Au-delà de cette durée, les données sont supprimées ou archivées sous une forme anonymisée. Dans la mesure où la diffusion de ces informations constitue une obligation réglementaire, telle que prévue aux articles R. 5212-1 et suivants du Code de la santé publique mis à la charge de DENTSPLY SIRONA FRANCE, nos clients et leurs collaborateurs ne peuvent pas s'opposer à la mise en œuvre de ce traitement, ni solliciter un droit de limitation ou d'effacement concernant leurs données à caractère personnel. Ils disposent néanmoins des droits d'accès, de rectification de leurs données, du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données après leur décès en contactant le département conformité RCPD de DENTSPLY SIRONA France – 7 Ter Rue de la Porte de Buc – 78000 Versailles, ou à l'adresse email suivante versailles-RA-Compliance@dentsplysirona.com.

Ils disposent en outre du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), sis 3, Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

22. Propriété intellectuelle

La vente des Produits n'entraîne aucune cession des droits de propriété intellectuelle et industrielle de DSF aux Clients. Par conséquent, l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle attachés aux Produits, aux marques, aux documents commerciaux, aux logiciels intégrés aux Produits (ci-après dénommé les « Logiciels ») ou aux documents de toute nature (et notamment la documentation technique) de DSF et/ou de sociétés du groupe auquel elle appartient demeure la propriété exclusive de cette dernière. Le Client n'acquerra du fait des présentes aucun droit de propriété sur les droits de propriété intellectuelle et industrielle de DSF.

En outre, DSF accorde à titre personnel, au Client, le droit non exclusif et non cessible, à titre gratuit et pendant toute la durée d'utilisation des Produits, d'utiliser les Logiciels afférents aux Produits, étant précisé qu'il leur est interdit - directement ou indirectement - de copier, modifier, créer une œuvre dérivée, inverser la conception ou l'assemblage ou de toute autre manière tenter d'obtenir le code source (à l'exception des cas prévus par la loi), vendre, attribuer, sous-licencier ou transférer de quelque manière que ce soit tout droit afférent auxdits Logiciels. Les Clients s'engagent à ne modifier en aucune manière les Logiciels et/ou à ne pas utiliser de versions modifiées de ceux-ci. En particulier, les Clients acceptent de ne pas accéder aux Logiciels par un autre moyen que les Produits.

En cas d'utilisation non-conforme ou abusive des Logiciels, DSF se réserve toute voie de droit pour faire cesser l'atteinte à ses droits de propriété intellectuelle. Enfin, les Clients s'engagent à ne pas porter directement ou indirectement atteinte aux droits de propriété intellectuelle et industrielle de DSF. En particulier, les Clients s'engagent à ne pas altérer et/ou supprimer les marques de DSF des Produits, documents commerciaux, Logiciels ou documents de toute nature (et notamment la documentation technique).

23. Droit applicable et attribution de juridiction

Les CGV, ainsi que les contrats conclus en application de celles-ci, sont régis par le droit français. TOUTE CONTESTATION POUVANT SURVENIR ENTRE DSF ET LES CLIENTS RELATIVES A LA VALIDITE, L'APPLICATION, L'INTERPRETATION DES CGV ET/OU A LA FORMATION, L'EXECUTION OU A LA RESILIATION DES CGV ET/OU DE LA COMMANDE ET/OU CELLES QUI EN SERONT LA SUITE OU LA CONSEQUENCE, SERONT DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS, MEME EN CAS DE PROCEDURE D'URGENCE, D'APPEL EN GARANTIE OU DE PLURALITE DE DEFENDEURS.

24. Divers

24.1. Indépendance des Parties : Les Parties sont indépendantes tant juridiquement que financièrement, et la conclusion d'une commande ne peut en aucun cas être considérée comme un acte constitutif d'une relation de mandat, d'une concession de franchise et/ou d'une entité juridique quelconque.

24.2. Non-validité partielle : Si une ou plusieurs des stipulations des GV sont tenues pour non valides ou déclarées comme telle en application d'une loi, d'un règlement, ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations conserveront toute leur force et leur portée.

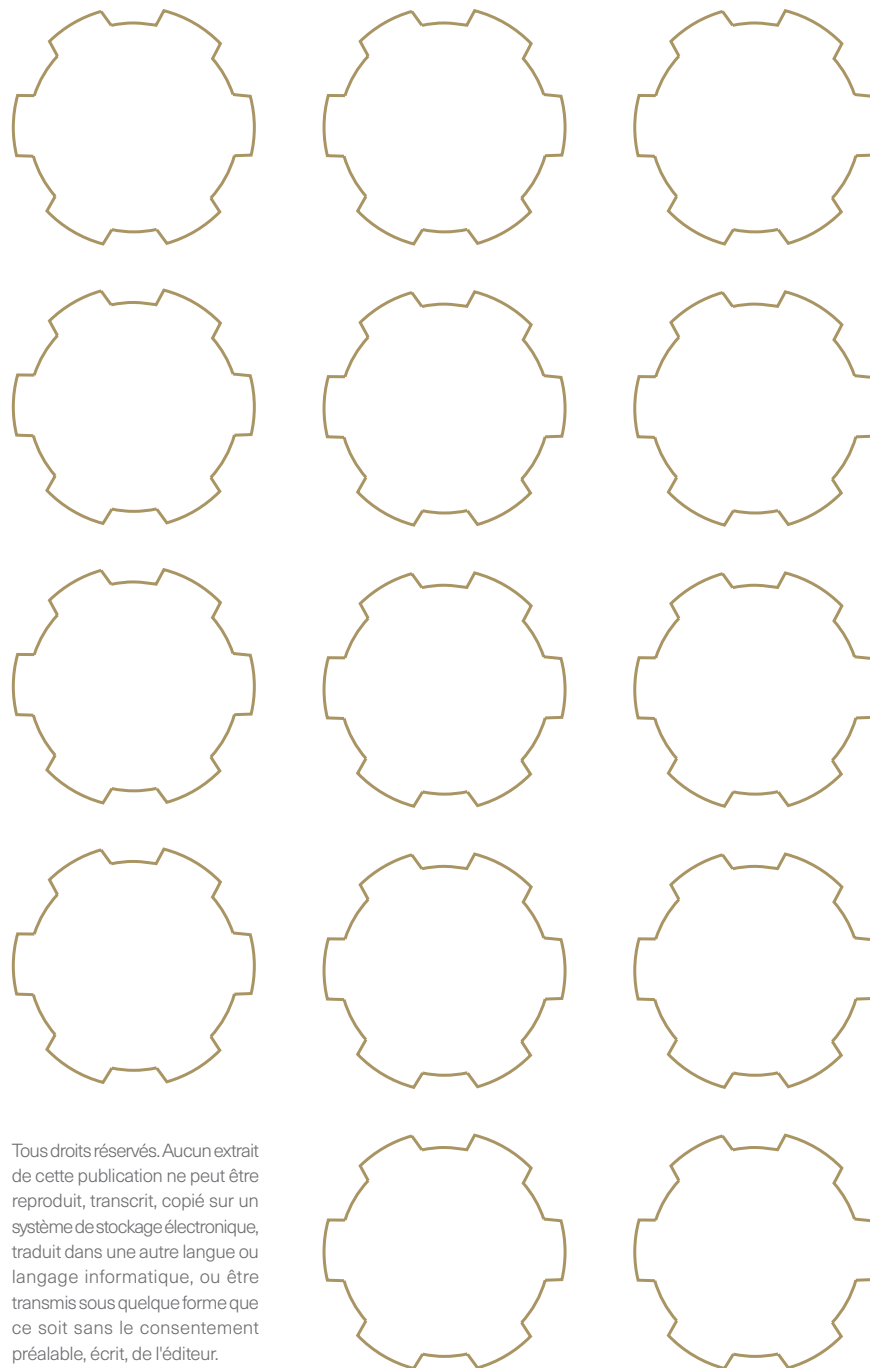
24.3. Renonciation : La renonciation à se prévaloir d'un manquement aux CGV ne vaut pas renonciation à se prévaloir de tout manquement ultérieur, identique ou différent. Si l'une quelconque des dispositions des CGV était déclarée nulle, elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres dispositions.

24.4. Notifications : Toute notification faite dans le cadre des CGV, doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du siège social de DSF.

24.5. Hiérarchie des normes : En cas de contradiction entre les CGV et certaines dispositions d'un contrat, notamment de distribution, conclu entre DSF et le Client, les dispositions de ce dernier document prévaudront.

24.6. Langue : Les CGV sont rédigées en langue française. Si une traduction en est effectuée, seule leur version en langue française aura valeur contractuelle.

Date de dernière mise à jour : 25 novembre 2019



Tous droits réservés. Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, transcrit, copié sur un système de stockage électronique, traduit dans une autre langue ou langage informatique, ou être transmis sous quelque forme que ce soit sans le consentement préalable, écrit, de l'éditeur.

Le système qualité de MIS est conforme à la norme de qualité internationale ISO 13485 : 2016 - Système de management de la qualité pour les dispositifs médicaux, à la directive 93/42/CEE relative aux dispositifs médicaux et au règlement de l'UE sur les dispositifs médicaux MDR 2017/745. Veuillez noter, que tous les produits ne sont pas enregistrés ou disponibles dans chaque pays/région.

MAKE IT SIMPLE*

*Faites-le simplement
MIS/Dentsply Sirona France
7 Ter rue de la Porte de Buc
78000 Versailles
Téléphone : 01 30 97 65 00